

DÉCÈS DE BOUALEM BOUALEM

TEBBOUNE REND UN DERNIER HOMMAGE AU DÉFUNT

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8610 MERCREDI 7 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

Taxer pour mieux soigner

Page 2

SAHARA OCCIDENTAL

GUTERRES FIXE LA LIGNE ROUGE DES NÉGOCIATIONS

Le nouveau rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental remet l'autodétermination du peuple sahraoui au centre du processus politique. Antonio Guterres souligne qu'aucune solution ne peut faire l'économie d'une consultation véritable des Sahraouis, appelés à pouvoir accepter ou rejeter librement toute proposition. Il alerte également sur la situation des droits de l'homme dans le territoire et recommande la prorogation du mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2027. Page 3



DIEGO MELLADO PASCUA, AMBASSADEUR DE L'UE :

«Vers un leadership algérien dans les énergies renouvelables»

Page 5

SOUPÇON DE PESTE EN RUSSIE

Le risque est très faible, estime l'OMS

Page 7

ALGÉRIE – NIGER

La liaison à fibre optique entre en exploitation

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

Taxer pour mieux soigner

Prévention, financement des soins, contrôle des politiques publiques et participation citoyenne sont les quatre axes prioritaires sur lesquels les Parlements africains sont appelés à agir pour freiner la progression des maladies non transmissibles, qui causent des millions de décès chaque année. C'est ce qu'a affirmé hier, en Tanzanie, le président du Parlement africain, Fateh Boutbig, plaidant notamment pour une fiscalité sanitaire sur les boissons sucrées, le tabac et l'alcool.

Intervenant aux côtés du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, M. Boutbig a appelé les parlementaires africains à utiliser pleinement leurs prérogatives législatives et leurs pouvoirs de contrôle afin de renforcer la prévention et les systèmes de santé.

« Les décisions que nous prenons aujourd'hui au Parlement peuvent sauver des vies, alléger le fardeau qui pèse sur les familles et renforcer demain la résilience de nos systèmes de santé », a-t-il déclaré lors d'un atelier consacré au « leadership parlementaire sur la fiscalité sanitaire pour un avenir plus sain et prospère », organisé en marge de la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui se tient du 5 au 9 octobre.

Cet appel intervient dans un contexte marqué par la progression des maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les maladies respiratoires chroniques.

S'appuyant sur les données de l'OMS, M. Boutbig a rappelé que ces maladies avaient causé au moins 43 millions de décès en 2021, dont 18 millions chez des personnes âgées de moins de 70 ans. Face à cette situation, il a appelé à renforcer les investissements dans la prévention et à consolider les ressources nationales consacrées à la santé. Les soins de santé primaires, la prévention et l'accès aux médicaments doivent notamment bénéficier d'un soutien accru.



Fateh Boutbig.

LA FISCALITÉ SANITAIRE COMME LEVIER

C'est dans cette logique que le président du Parlement africain a placé la fiscalité sanitaire au centre de son intervention. Il a cité l'initiative « 3 d'ici à 35 » de l'OMS, qui encourage les pays à augmenter d'au moins 50 % les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées d'ici à 2035 grâce à des mesures fiscales.

L'objectif est double, réduire la consommation de produits présentant des risques pour la santé et dégager des recettes supplémentaires pour soutenir les systèmes sanitaires. Pour être efficaces, ces mesures doivent toutefois tenir compte des réalités propres à chaque pays.

M. Boutbig a ainsi appelé les parlementaires à « adopter des réformes fondées sur les données nationales et les preuves scientifiques », en tenant compte des habitudes de consommation, des niveaux de revenus et des spécificités économiques et sociales de chaque société.

La fiscalité sanitaire doit également s'inscrire dans une politique plus large de financement de la santé. Le président du Parlement africain a plaidé pour le « renforcement des budgets consacrés à la prévention, aux soins de santé primaires et à l'accès aux médicaments », afin que les recettes supplémentaires générées par ces politiques contribuent effectivement à améliorer les capacités des systèmes de santé.

PROTÉGER LES MÉNAGES VULNÉRABLES

La fiscalité sanitaire soulève toutefois la question de son impact sur les ménages les plus modestes. Une hausse des taxes sur certains produits peut peser davantage sur les revenus des populations vulnérables.

M. Boutbig a ainsi fait valoir que « les politiques fiscales devraient être conçues en tenant compte des conditions économiques et sociales propres à chaque pays et faire l'objet d'une évaluation régulière de leurs effets ». Il a également souligné l'importance de l'information et de la participation des citoyens.

Les populations doivent, selon lui, comprendre les objectifs des mesures adoptées, leurs effets attendus et l'utilisation des recettes collectées. Cette transparence est déterminante pour renforcer la confiance et favoriser l'adhésion aux politiques de santé publique.

Le président du Parlement africain a par ailleurs souligné que « le rôle des parlementaires ne doit pas s'arrêter à l'adoption des lois ». Les législateurs doivent également contrôler leur mise en œuvre, le recouvrement des recettes fiscales et les résultats obtenus sur le terrain.

La lutte contre l'évasion fiscale et le commerce illicite doit, à ce titre, faire partie du dispositif de surveillance. La transparence dans l'utilisation des ressources publiques constitue également un enjeu majeur, les citoyens et leurs représentants devant pouvoir vérifier que les recettes issues de la fiscalité sanitaire sont effectivement consacrées aux objectifs annoncés.

M. Boutbig a enfin souligné que « la mise en œuvre des réformes, le recouvrement des recettes et les résultats des politiques devraient être soumis à un suivi régulier ». Pour rendre cette démarche opérationnelle, il a préconisé d'identifier les besoins spécifiques des Parlements africains, de faciliter l'assistance technique, d'améliorer la coordination entre les secteurs concernés et de procéder à une évaluation périodique des progrès réalisés.

Sihem Bounabi

MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS ENTRE L'AFRIQUE ET LES PAYS DU GOLFE

L'Algérie plaide pour plus d'équité

EN REPRÉSENTANT l'Algérie aux travaux de la 2e session du « Dialogue de Doha », organisée à Dar es-Salaam, en Tanzanie, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a exposé la vision nationale en matière de gouvernance migratoire, axée sur la dignité humaine, la numérisation du marché du travail et la sécurité financière des travailleurs, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de son intervention, M. Hattab a affirmé que « l'Algérie appréhende la régulation des flux professionnels non pas comme une simple gestion administrative d'effectifs, mais comme un processus global et équilibré ». Une démarche qui exige, selon lui, « le strict respect de la souveraineté des États et de leurs législations nationales, tout en répondant aux urgences du développement et aux mutations socio-économiques actuelles ».

Organisée conjointement par le ministère du Travail de l'État du Qatar et la Commission de l'Union africaine (UA), la session a permis au représentant algérien de réaffirmer la volonté d'Alger d'inscrire le Dialogue de Doha dans une dynamique de partenariat entre les pays africains et ceux du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

M. Hattab a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réitérant « la volonté ferme du pays » de faire de cette plateforme un espace de concertation et de coopération durable.

La protection des droits fondamentaux des travailleurs a constitué un autre axe de son intervention. Le ministre a rappelé que « la garantie de conditions de travail décentes constitue le pilier irremplaçable de la stabilité, de la justice sociale et du progrès durable ».

Il a également mis en avant la modernisation du cadre législatif et réglementaire algérien, ainsi que le renforcement de la couverture sociale et de la sécurité au travail. M. Hattab a souligné « la nécessité de moderniser la gouvernance du marché du travail, notamment par le recours à la numérisation et le développement de plateformes interactives ». Ces outils doivent permettre d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande, de renforcer la transparence des procédures et de faciliter l'accès aux services publics.

Le ministre a également plaidé pour une meilleure valorisation des compétences. « L'organisation de la mobilité professionnelle ne doit pas se réduire à la seule gestion des flux de main-d'œuvre, mais doit reposer sur l'investissement dans le capital humain et les compétences », a-t-il affirmé. Il a appelé à « la mise en place de mécanismes de reconnaissance mutuelle des qualifications académiques et professionnelles », afin de faciliter la circulation des compétences entre les pays d'origine et de destination.

La dimension économique de la mobilité professionnelle a également été mise en avant, avec un appel à la création de réseaux sûrs et transparents pour les transferts de fonds. Selon le représentant algérien, « la garantie de canaux de transfert financiers sécurisés et transparents permet aux ressources des travailleurs de jouer pleinement leur rôle de levier de développement économique et d'appui aux familles dans les pays d'origine ».

Face aux mutations liées aux innovations technologiques, aux dérèglements climatiques et à la volatilité économique, la délégation algérienne a préconisé « un renforcement substantiel de la coopération internationale pour élaborer des réponses pragmatiques qui concilient équitablement les impératifs des marchés et les droits des travailleurs ».

M. Hattab a enfin affirmé que « l'Algérie aspire à voir le Dialogue de Doha évoluer d'un espace d'échange de principes vers une plateforme opérationnelle, capable d'engendrer des mécanismes d'action concrets, responsables et fondés sur la confiance mutuelle ». Il a réitéré « l'engagement constructif de l'Algérie à mettre son expérience nationale au service de la coopération internationale ».

Sihem B.

SAHARA OCCIDENTAL

Guterres fixe la ligne rouge des négociations

Le nouveau rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental remet l'autodétermination du peuple sahraoui au centre du processus politique. Antonio Guterres souligne qu'aucune solution ne peut faire l'économie d'une consultation véritable des Sahraouis, appelés à pouvoir accepter ou rejeter librement toute proposition. Il alerte également sur la situation des droits de l'homme dans le territoire et recommande la prorogation du mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2027.

Le principe est clairement posé dans le rapport. Toute solution politique au Sahara occidental doit « garantir l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Antonio Guterres appelle ainsi les parties à poursuivre leurs efforts en vue d'un règlement politique mutuellement acceptable, tout en rappelant que le droit à l'autodétermination demeure au cœur du processus onusien.

Le secrétaire général insiste surtout sur les modalités devant entourer toute éventuelle proposition. Celle-ci doit faire l'objet de « consultations significatives » avec le peuple du Sahara occidental, afin que celui-ci puisse librement l'accepter ou la rejeter. Pour M. Guterres, ces consultations sont indispensables pour permettre au peuple sahraoui d'exercer effectivement son droit à l'autodétermination.

Le rapport apporte également un éclairage sur le cadre dans lequel se déroulent les discussions actuelles. L'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, considère la résolution 2797 du Conseil de sécurité comme un cadre de négociation qui ne détermine pas à l'avance le résultat du processus.

Le fait de participer aux négociations ne signifie donc pas, selon cette lecture reprise dans le rapport, que les parties acceptent automatiquement leur issue. M. De Mistura réaffirme, par ailleurs, que toute solution devra comporter une véritable consultation du peuple sahraoui conformément au principe d'autodétermination.

Le rapport mentionne également la proposition présentée par le Front Polisario le 20 octobre 2025, décrite comme une approche visant à permettre l'exercice du droit à l'autodétermination et à contribuer au rétablissement de la stabilité régionale.

Sur le volet des droits de l'homme, le secrétaire général exprime sa « profonde préoccupation » face à la situation au Sahara occidental. Il souligne la nécessité d'un suivi indépendant, impartial, complet et durable de la situation des droits humains.



Antonio Guterres

Le rapport relève à ce titre que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme n'a pas été autorisé à accéder au territoire depuis 2015, malgré les demandes répétées formulées pour effectuer une visite technique. Cette absence de surveillance indépendante et complète constitue, selon M. Guterres, un obstacle majeur à l'évaluation de la situation réelle des droits de l'homme sur le terrain.

LES LIBERTÉS PRISES DANS L'ÉTAU

Le rapport fait également état de restrictions visant des observateurs internationaux, parmi lesquels des parlementaires, des avocats et des journalistes, dont plusieurs ont été empêchés d'entrer dans le territoire ou en ont été expulsés. Il rapporte, en outre, des informations faisant état d'un rétrécissement de l'espace civique et de restrictions concernant les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique. Des militants sahraouis, dont des femmes et des jeunes, auraient été soumis à des menaces, des intimidations et des arrestations arbitraires.

La situation des prisonniers sahraouis figure également dans le rapport. Antonio Guterres fait part de sa préoccupation concernant les détenus du groupe de Gdeim Izik et cite les décisions rendues par le comité des Nations unies contre la torture concernant quatre d'entre eux. Ces décisions font état, selon le rapport, d'un « schéma constant » d'arrestations arbitraires, d'isolement cellulaire et d'actes de torture ou de mauvais traitements lors des interrogatoires, ainsi que du recours à des aveux obtenus sous la contrainte dans les procédures judiciaires.

Le secrétaire général maintient ainsi la question des droits de l'homme parmi les volets importants du dossier, dans un contexte où l'accès des mécanismes onusiens indépendants au territoire demeure limité. Dans ses recommandations, Antonio Guterres demande au Conseil de sécurité de proroger d'une année le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (la Minurso), jusqu'au 31 octobre 2027.

Le maintien de la mission s'inscrit dans la poursuite du processus politique et dans la nécessité de préserver également son action humanitaire, notamment dans le domaine du déminage. Le rapport relève que les munitions non explosées continuent de constituer une menace pour les populations et les personnes intervenant dans les zones concernées.

Sur les 68 champs de mines connus à l'est du mur, 24 n'ont toujours pas fait l'objet d'opérations de déminage, souligne encore le document. Alors que les négociations se poursuivent, le rapport de M. Guterres maintient donc au premier plan les deux dimensions du dossier, à savoir la recherche d'une solution politique et l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Meriem D.

PROCESSUS DE PAIX

Le Polisario rejette les demi-solutions

A L'APPROCHE d'un débat crucial sur la question sahraouie au sein du Conseil de sécurité et les nombreuses spéculations autour des futurs pourparlers, le Front Polisario a clarifié sa position. Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur de la Minurso, Dr Sidi Mohamed Omar, a réaffirmé ainsi le rejet « catégorique » de toute discussion sur des « demi-solutions » visant à contourner le droit inaliénable et non négociable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

S'exprimant lors d'un entretien accordé à RASD TV, le diplomate sahraoui a réitéré la détermination ferme de la partie sahraouie à refuser tout débat ou projet qui porterait atteinte aux principes garantis par les chartes et le droit international.

Abordant la question du projet de rapport du secrétaire général de l'ONU, Sidi Mohamed Omar a précisé qu'il s'agissait d'un document informel, rappelant que le Conseil de sécurité tiendra sa première session d'information demain.

A cette occasion, l'envoyé personnel du secrétaire général, Staffan de Mistura, présentera un exposé sur l'avancement du processus politique, tandis que le représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la Minurso, Alexander Ivanko, rendra compte des évolutions sur le terrain.

Le diplomate a réitéré que le Front Polisario ne s'engagera que dans des discussions portant sur la mise en œuvre concrète des mécanismes permettant au peuple sahraoui d'exprimer librement sa volonté.

Face aux défis actuels du processus de paix, il a appelé au rassemblement et à l'unité des rangs, afin d'atteindre l'objectif ultime de l'indépendance nationale et du rétablissement de la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Par ailleurs, la cause sahraouie a connu un large soutien au sein de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies (Politique spéciale et décolonisation), dans le cadre du débat sur l'éradication du colonialisme et l'application de la résolution 1514 (XV).

Plusieurs Etats membres ont réitéré la responsabilité de l'ONU dans la garantie du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, lors d'une session qui a débuté le 1er octobre au siège de l'organisation.

Plusieurs pétitionnaires ont convenu que le Sahara occidental restait la dernière colonie d'Afrique et ont appelé au strict respect du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité et des décisions de l'Union africaine, afin de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable. La représentation de la Namibie a souligné que la responsabilité des Nations unies implique de progresser vers une solution définitive basée sur la Charte constitutive de l'UA.

Elle a également soutenu le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et la tenue de la consultation populaire soutenue par l'organisme international, exhortant à la pleine application des accords entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc.

De son côté, l'Afrique du Sud a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation de la population sahraouie et a souligné que l'autodétermination ne doit pas être subordonnée à des intérêts politiques, mais doit se fonder sur la légalité internationale.

Dans le même sillage, Cuba a manifesté sa solidarité avec les peuples du Sahara occidental, de Palestine et de Porto Rico, regrettant que le territoire sahraoui continue d'être soumis à la domination coloniale sur un continent connu historiquement par les luttes de libération.

En plus du Zimbabwe et de l'Angola, qui ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à exercer librement son droit à l'autodétermination, le Mexique a renouvelé sa solidarité avec le principe d'autodétermination conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, exprimant son soutien aux démarches de l'envoyé personnel du secrétaire général et saluant la contribution de la Minurso à la stabilité régionale.

Enfin, la délégation de la Russie a réaffirmé la responsabilité collective des Etats membres envers les peuples en lutte pour l'exercice de leurs droits inaliénables en vertu de la Charte de l'ONU et de la résolution 1514 (XV).

Hachemi B.

AAPI

79 nouvelles assiettes foncières mobilisées

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) continue d'élargir l'horizon foncier de l'investissement en mobilisant de nouvelles assiettes au profit des porteurs de projets.
Son Conseil d'administration a, à ce titre, approuvé, hier, 79 nouvelles assiettes foncières d'une superficie globale de près de 197,5 hectares, réparties sur huit wilayas.
Lors de la même session, l'octroi du foncier économique a été validé au profit de 17 projets d'investissement.
Avec l'intégration prochaine des 79 nouvelles assiettes à la plateforme numérique de l'investisseur, l'AAPI étoffe l'offre foncière accessible aux porteurs de projets, en poursuivant la dématérialisation du processus d'accès au foncier économique, a indiqué l'Agence dans un communiqué.
Réuni pour sa deuxième session ordinaire, sous la présidence d'Abderrezak Azzab, président du Conseil d'administration, et en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, le Conseil a procédé à la validation de ce nouveau portefeuille foncier, appelé à être intégré à la plateforme numérique de l'investisseur.
Les assiettes foncières retenues sont réparties entre Oran, Relizane, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Batna, Saïda, Ouled Djellal et Tindouf. Leur mise en ligne permettra aux opérateurs économiques de consulter les disponibilités foncières et de prendre connaissance des caractéristiques des terrains proposés, notamment leur localisation, leur superficie et leur vocation.
La plateforme numérique de l'investisseur constitue, dans ce dispositif, un point d'accès centralisé permettant aux porteurs de projets de consulter les assiettes disponibles et d'introduire leurs demandes sans multiplier les démarches administratives.
Elle contribue ainsi à améliorer «la transparence dans l'accès au foncier et à réduire les délais de traitement des demandes», est-il noté de même source.
Cela dit, le Conseil d'administration ne s'est pas limité, cette fois, à l'examen de l'offre foncière.
L'organisme a d'ailleurs étudié les dossiers de projets ayant postulé pour des assiettes précédemment mises en ligne sur la plateforme numérique de l'investisseur. À l'issue de l'examen des candidatures, l'octroi de foncier économique a été approuvé au profit de 17 projets d'investissement.
Les décisions prises lors de cette session reposent sur une concertation interministérielle, à la faveur de la composition du Conseil d'administration de l'AAPI.
Celui-ci regroupe les secrétaires généraux des départements ministériels intervenant dans les différents maillons de la chaîne de l'investissement, notamment les Affaires étrangères, l'Énergie, les Hydrocarbures et les Mines, les Finances, l'Industrie, l'Agriculture, le Commerce, l'Hydraulique et le Tourisme.
Cette représentation multisectorielle vise à permettre d'apprécier les projets soumis à l'aune de plusieurs paramètres, en tenant compte des orientations sectorielles, des exigences d'aménagement du territoire et des contraintes liées à la mobilisation du foncier.

Khalil Aouir

ALGÉRIE – ESPAGNE

Cap sur l'investissement dans la filière des viandes rouges

L'Algérie et l'Espagne veulent donner une nouvelle orientation à leur coopération dans la filière des viandes rouges. Deux accords ont été signés entre les professionnels des deux pays, avec l'objectif de dépasser les échanges commerciaux pour développer davantage l'investissement, la production, le transfert de technologies et le savoir-faire.



Transfert de technologies et de savoir-faire.

Le premier mémorandum a été conclu entre l'Algérienne des viandes rouges (Alviar), filiale du Groupe Agrolog, l'organisation espagnole INTEROVIC, spécialisée dans les viandes ovine et caprine, et Provacuno pour la viande bovine. Ces deux organisations espagnoles ont également signé un accord avec la Fédération nationale des importateurs de viandes et dérivés (FNIVD).
Cette coopération pourrait concerner l'élevage, l'amélioration des races, l'engraissement, la santé vétérinaire, la traçabilité, la numérisation, mais également les abattoirs, la transformation, la valorisation et la chaîne du froid, en vue de favoriser une chaîne intégrée et de stimuler la participation des PME et PMI. Présent à la cérémonie, qui a eu lieu lundi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, a souligné la volonté des deux parties de construire une coopération « au-delà de la simple logique d'achat et de vente ».
Selon le DG d'Alviar, Mohamed Rezki, la priorité est désormais de faire émerger des projets communs couvrant les différents maillons de la filière. Il a notamment proposé la création d'un cadre permanent de coopération réunissant institutions, professionnels, experts et opérateurs des deux pays. « Nous voulons un partenariat qui produit, un partenariat qui investit, un partenariat qui transfère le savoir et les technologies », a résumé M. Rezki, mettant également en avant la création d'emplois et le renforcement de la sécurité alimentaire.

L'ESPAGNE PREMIER FOURNISSEUR DE VIANDES ROUGES

Cette nouvelle dynamique intervient dans un contexte de forte progression des échanges dans le secteur. L'Espagne est actuellement le premier fournisseur de viandes rouges de l'Algérie. Son ambassadeur a indiqué que cette position s'accompagne d'une responsabilité en matière d'approvisionnement régulier du marché algérien, notamment durant le ramadan et l'Aïd El-Adha.
Selon la conseillère économique et commerciale auprès de l'ambassade d'Espagne, Cristina E. Olazbal Valiente, les exportations espagnoles de viande vers l'Algérie ont atteint 332 millions d'euros en 2025, représentant 16,5 % des ventes espagnoles vers le marché algérien. Avec les exportations d'agneaux vivants, la part du secteur espagnol de la viande et de l'élevage atteint 20 %.
En volume, plus de 40 000 tonnes de viandes bovine et ovine ont été exportées vers l'Algérie en 2025, dont plus de 27 000 tonnes de viande bovine, pour 200 millions d'euros, et près de 14 000 tonnes de viandes ovine et caprine.
La tendance s'est poursuivie au premier trimestre 2026, avec environ 15 000 tonnes de viande bovine et plus de 8 000 tonnes de viande ovine exportées, pour une valeur supérieure à 200 millions d'euros.
Les accords doivent, selon la représentante espagnole, instaurer un dialogue plus stable entre les deux filières, faciliter l'échange d'informations sur les marchés et permettre une meilleure anticipation de l'offre lors des périodes de forte demande, tout en développant la promotion et la formation.

Rim Boukhari

PRESERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

Les garde-fous préconisés par les experts

LA PRÉSERVATION du pouvoir d'achat s'impose comme l'une des principales priorités du projet de loi 2027, à travers notamment la revalorisation des revenus, le maintien des dispositifs de soutien et l'absence de nouvelles charges fiscales pesant sur les ménages.
Dans un contexte marqué par les tensions inflationnistes et les incertitudes internationales, ces mesures visent à soutenir les revenus tout en préservant le caractère social de l'Etat. Toutefois, pour que l'augmentation des salaires ne profite pas aux pratiques entraînant une poussée inflationniste, des garde-fous sont préconisés par les experts.
L'expert en économie Nazim Sini estime que l'augmentation des salaires annoncée dans le cadre du projet de loi de finances 2027 constitue un signal positif pour les travailleurs. Il souligne toutefois que ces hausses doivent être « calibrées, maîtrisées et programmées dans le temps » afin d'éviter qu'elles ne provoquent, à leur tour, de nouvelles tensions inflationnistes.
Selon lui, l'Algérie dispose d'une situation financière qui lui permet de maintenir son caractère social et de poursuivre les transferts en faveur des citoyens, estimant que le pouvoir d'achat doit être considéré comme une priorité, notamment après les différents chocs subis ces dernières années, à commencer par la crise sanitaire et la hausse internationale des coûts du fret et des matières premières.
La hausse des prix ne peut, cependant, pas être attribuée uniquement aux facteurs internationaux. M. Sini a relevé le rôle joué par certains intermédiaires dans la formation des prix, notamment dans le secteur des fruits et légumes. Il a appelé ainsi à renforcer les contrôles sur le terrain et à lutter contre le sentiment d'impunité.
L'Algérie dispose déjà, selon lui, d'un arsenal juridique et de structures de contrôle, notamment au niveau du ministère du Commerce et des services locaux. L'enjeu est désormais de renforcer leur efficacité et les sanctions contre les pratiques abusives.
Le problème se situe moins au niveau des agriculteurs qu'au niveau de la chaîne d'intermédiation.
«Entre le producteur et le consommateur final, la multiplication des intermédiaires peut entraîner une forte augmentation du prix, parfois jusqu'à quatre ou cinq fois le prix initial», a-t-il souligné lors de son intervention à la Radio nationale. Il préconise ainsi de développer davantage les marchés de gros et de surveiller les pratiques des semi-grossistes et autres intermédiaires. Certaines pratiques peuvent, selon lui, s'apparenter à des comportements anticoncurrentiels, voire à des ententes entre offreurs visant à maintenir certains prix.
Dans cette même logique, l'analyste économique Hamza Boughadi a estimé que le PLF 2027 traduit la volonté des pouvoirs publics de poursuivre une politique économique et sociale axée sur la préservation du pouvoir d'achat, le soutien à l'investissement et la diversification de l'économie nationale, tout en réduisant progressivement la dépendance aux hydrocarbures et en maintenant le caractère social de l'Etat.
«Le pouvoir d'achat et les salaires figurent parmi les principales priorités inclues dans le budget de l'Etat. Les augmentations salariales sont ainsi intégrées aux prévisions budgétaires afin d'améliorer les revenus des fonctionnaires, des retraités et des catégories à faibles revenus», a-t-il déclaré.

R. B.

DIEGO MELLADO PASCUA, AMBASSADEUR DE L'UE EN ALGÉRIE :

«Vers un nouveau leadership algérien dans les énergies renouvelables»

Marquant sa première participation en tant que «bloc» au NAPEC, l'Union européenne (UE) a exprimé son intérêt pour un partenariat énergétique consolidé avec l'Algérie. Au-delà, celui traditionnel dans les énergies fossiles, principalement le gaz naturel, c'est dans les énergies renouvelables que l'UE veut bâtir un partenariat de nouvelle génération avec l'Algérie.



Diego Mellado Pascua.

«L'Europe est extrêmement intéressée et attache beaucoup d'importance à son partenariat avec l'Algérie dans le domaine énergétique», a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, lors d'une conférence de presse organisée hier en marge du NAPEC 2026, mettant en avant le statut de l'Algérie en tant que «partenaire fiable, solide et stratégique dans le domaine énergétique».

Un rôle qu'a longtemps joué l'Algérie, a affirmé l'ambassadeur, selon lequel l'Algérie a été ce partenaire «fiable et important de l'Europe», lors des tensions géopolitiques qui ont imposé des changements sur la scène énergétique mondiale.

Dans une démarche de révision des alliances et des dépendances énergétiques et économiques du continent européen, source de vulnérabilité, l'Europe entend accorder une place à l'Algérie. «L'Algérie peut jouer un rôle fondamental. Et c'est pour cela que nous voulons consolider ce partenariat stratégique avec l'Algérie», a souligné le diplomate, notant que l'Europe aura toujours besoin de l'énergie produite en dehors du continent, en sus de ses propres capacités de production.

Il sera surtout question, lors de la participation de l'UE au NAPEC, des énergies renouvelables, principalement l'hydrogène vert. «Une série de domaines dans lesquels l'Europe avance de manière claire et décidée», a précisé l'ambassadeur de l'UE, évoquant la tenue, la semaine dernière, du Sommet ministériel avec des ministres de l'Energie d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, pour consolider l'alliance dans le domaine de l'hydrogène vert.

L'HYDROGÈNE VERT AU CENTRE DES ÉCHANGES

En plus du traditionnel partenariat dans les énergies fossiles, principalement le gaz naturel, c'est dans les énergies renouvelables que la coopération s'annonce prometteuse, eu égard aux atouts de l'Algérie en la matière.

«L'Algérie, qui a un rôle essentiel dans le domaine du gaz, pourrait aussi jouer un rôle similaire dans le domaine de l'hydrogène vert, qui est l'une des sources d'énergie renouvelable les plus importantes», a estimé l'ambassadeur de l'UE.

Un développement des énergies renouvelables qui passe par des investissements ainsi que par la disponibilité des infrastructures.

Le diplomate a, dans ce sens, souligné l'existence des infrastructures reliant les deux rives de la Méditerranée. «Nous avons déjà des infrastructures qui peuvent être utilisées, et pour le gaz et pour d'autres sources énergétiques», a expliqué Diego Mellado Pascua.

Faisant part de l'intérêt des grandes compagnies européennes, il a affirmé que l'étape suivante sera axée sur le renforcement du partenariat et le développement des investissements «pour pouvoir aller vers un nouveau leadership algérien, non seulement dans le gaz mais aussi dans les énergies renouvelables».

Evoquant le cadre de dialogue et de coopération entre l'Algérie et l'Europe, dans le cadre du Pacte pour la Méditerranée, le diplomate est revenu sur le développement des énergies renouvelables, principalement l'hydrogène vert. Il a, de ce fait, souligné l'importance de développer un écosystème industriel autour de l'hydrogène vert.

Pour ce qui est du SoutH2 Corridor, il a fait savoir que la priorité maintenant est de déterminer quel est le coût réel ainsi que la faisabilité de ce projet, signalant des études en cours, financées essentiellement par l'UE.

La place accordée aux énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'UE a été, en outre, soulignée par l'ambassadeur, notant que la transformation économique et industrielle amorcée par l'Europe passe par une transition énergétique. «Nous sommes en train de développer de plus en plus les énergies renouvelables.

Dans le mix énergétique du continent, vous retrouvez de plus en plus d'énergies renouvelables», a précisé le diplomate, soulignant le fait que l'Algérie peut continuer à jouer un rôle fondamental.

Lilia Aït Akli

UNE DÉLÉGATION NÉERLANDAISE DE HAUT NIVEAU AU NAPEC

Fort intérêt pour la coopération dans les énergies renouvelables

C'EST dans le domaine des énergies renouvelables, de l'hydrogène et des technologies propres que les Pays-Bas veulent renforcer leur coopération avec l'Algérie. Présent à la 14e édition du NAPEC avec une importante délégation, le Royaume des Pays-Bas accorde une importance particulière au développement des relations économiques et énergétiques avec l'Algérie.

Conduite par l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Anne Elisabeth Luwema, la délégation néerlandaise est composée d'entreprises et d'institutions néerlandaises de référence dans les secteurs de l'énergie et de la transition énergétique, à l'instar de STX Group, Oxycom, Mokveld, Van Leeuwen, a indiqué l'ambassadrice, notant que cette délégation prendra part, au NAPEC, aux échanges consacrés aux enjeux et aux perspectives de la coopération énergétique entre les Pays-Bas et l'Algérie.

«La participation néerlandaise à cette importante manifestation énergétique internationale traduit la volonté des Pays-Bas de renforcer et d'approfondir la coopération avec l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'hydrogène et des technologies propres», a indiqué l'ambassade, citée dans un communiqué, affirmant que le NAPEC 2026 constituera une plateforme privilégiée pour développer les échanges entre entreprises, institutions et investisseurs des deux pays.

Les rencontres organisées à cette occasion permettront d'identifier de nouvelles opportunités de partenariats, d'investissements, de coopération technologique et de transfert de savoir-faire.

C'est dans l'hydrogène et la transition énergétique que l'on ambitionne de renforcer le partenariat bilatéral. «Dans le prolongement de cette dynamique, les Pays-Bas et l'Algérie poursuivent leurs efforts en vue de la signature d'un protocole d'entente (MoU) sur l'hydrogène et la transition énergétique, entre les autorités compétentes des deux pays», a précisé la même source. Cette dernière affirme, en outre, qu'à travers la participation à ce rendez-vous incontournable qu'est le NAPEC, les Pays-Bas réaffirment leur disponibilité à poursuivre un dialogue étroit avec leurs partenaires algériens et contribuer au développement de nouvelles initiatives favorisant une transition énergétique durable et porteuse d'opportunités économiques pour les deux pays.

L.A.A.

EXPLORATION ET PRODUCTION D'HYDROCARBURES

Accord entre Sonatrach et la société thaïlandaise PTTEP

UN PROTOCOLE d'entente visant l'examen les possibilités de coopération dans des domaines d'intérêt commun, notamment l'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international ainsi que le développement des compétences et du contenu local a été signé entre Sonatarch et la Société Thaïlandaise PTT Exploration & Production (PTTEP). Cette signature est intervenue en marge de la 14e édition du NAPEC qui se tient à Oran et porte également sur les domaines de l'innovation, de la transition énergétique et des nouvelles technologies, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. Signé par le PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et la PDG de PTTEP, Kanita Thanita Sartwattayu, ce protocole vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre leur coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures. PTTEP est présente en Algérie dans plusieurs projets majeurs d'exploration et de développement d'hydrocarbures en partenariat avec Sonatrach depuis 2002.

ALGÉRIE – VIETNAM

Alnaft signe deux accords avec PVEP

DEUX accords d'études sur les ressources en hydrocarbures ont été signés hier entre la Société d'Exploration et de Production de Pétrole et de Gaz du Vietnam (PVEP) et l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (Alnaft). Signées en marge du NAPEC, ces accords visent l'évaluation des possibilités d'amélioration de la récupération des hydrocarbures dans les gisements de Rhourde El Baguel et Bhiret Aïssa, situés dans la région de Berkine au sud-est de l'Algérie. D'une durée de 12 mois, ces études visent à identifier les meilleures solutions techniques pour optimiser la récupération des réserves et prolonger la durée de vie productive des gisements. Elles s'inscrivent dans le cadre de la volonté d'Alnaft de promouvoir l'optimisation de l'exploitation des ressources en hydrocarbures déjà découvertes et de favoriser le recours à des solutions et technologies permettant d'améliorer le taux de récupération des réserves en place.

L'objectif principal de ces études est d'évaluer, pour chacun des deux gisements, les possibilités techniques et les conditions permettant d'améliorer la récupération des hydrocarbures, à partir de l'analyse des données disponibles et de l'étude du comportement des réservoirs. A travers ces conventions, PVEP apportera son expertise technique et son savoir-faire en la matière, actant ainsi une nouvelle étape dans le développement de la coopération entre l'Algérie et le Vietnam, et plus particulièrement entre Alnaft et PVEP, dans le domaine de l'amont pétrolier.

Par la conclusion de ces deux accords, les deux parties marquent une étape concrète dans le renforcement de la coopération entre les entreprises vietnamiennes et algériennes.

L. A. A.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'offre privée appelée à mieux répondre au marché de l'emploi

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a appelé, hier, les établissements privés de formation à adapter leurs offres aux besoins du marché de l'emploi et aux exigences de l'économie nationale.

Présidant une rencontre avec les directeurs et directrices des établissements privés de formation et d'enseignement professionnels, la ministre a invité ces structures à formuler des propositions concrètes et réalistes concernant les spécialités techniques et professionnelles les plus demandées sur le marché du travail.

Nassima Arhab a notamment mis l'accent sur les spécialités liées aux projets structurants ainsi qu'aux transformations technologiques et numériques, appelant les établissements privés à accompagner ces évolutions par des formations adaptées aux nouveaux besoins en compétences.

La ministre a également souligné l'importance de s'appuyer sur le référentiel national de la formation et des compétences pour développer les offres de formation et mieux définir les compétences recherchées. Elle a, dans ce cadre, évoqué la possibilité de créer des établissements spécialisés dans la formation à distance, en coordination avec le Centre national de la formation et de l'enseignement professionnels à distance.

La rencontre a également porté sur le cadre réglementaire régissant les établissements privés de formation, notamment le décret exécutif n° 18-162 modifié et complété. Les participants ont aussi abordé la méthodologie pédagogique des programmes inscrits dans le référentiel national, ainsi que le rôle du réseau de l'ingénierie pédagogique dans leur actualisation et leur adaptation à l'évolution des métiers.

Aymen D.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'USTHB réunit 16 universités africaines

Le renforcement des capacités des universités africaines face aux défis du changement climatique a été au centre d'une rencontre internationale organisée à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB). La rencontre a réuni des chercheurs, des responsables universitaires et des experts représentant 16 universités africaines, dans le cadre du projet Clare CO-CAT, mené en collaboration avec l'Association des universités africaines (AUA).

La rencontre vise à examiner les résultats de la phase pilote institutionnelle de l'outil d'évaluation des capacités organisationnelles axé sur le climat et à favoriser l'échange d'expériences entre les établissements universitaires africains sur les moyens de renforcer leur adaptation et leur résilience face aux effets du changement climatique.

À l'ouverture, le Pr Azzeddine Chafa, vice-recteur chargé des Relations extérieures, de la Coopération, de l'Animation, de la Communication et des Manifestations scientifiques de l'USTHB, a salué le choix porté sur l'université algérienne pour accueillir cette initiative scientifique africaine.

« Notre université est très fière de prendre part à cette dynamique et de contribuer au développement croissant de la coopération scientifique à travers l'Afrique », a-t-il déclaré.

Le vice-recteur a mis en avant l'expertise de la Faculté des sciences de la Terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire dans plusieurs domaines liés aux enjeux climatiques, notamment les sciences de la Terre, les études environnementales, les ressources en eau, les risques naturels, la télédétection et les systèmes d'information géographique.

Selon lui, la participation de l'USTHB permettra de partager son expérience avec les partenaires africains, de bénéficier des travaux menés dans d'autres universités et de développer de nouveaux partenariats scientifiques et institutionnels.

Pour Mohamed Loucif Seiad, directeur des programmes internationaux à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, l'enjeu est avant tout institutionnel. Le projet vise à « renforcer les capacités institutionnelles des universités face aux changements climatiques », notamment à travers l'adaptation, la recherche scientifique et le développement des compétences.

L'Algérie est directement concernée par les effets du dérèglement climatique, rappelle le responsable, citant notamment les feux de forêt enregistrés ces dernières années, dont la fréquence et l'intensité peuvent être aggravées par les changements climatiques.



Les universités africaines s'unissent.

Face à cette situation, il estime nécessaire de renforcer les capacités d'adaptation à travers la recherche scientifique, le développement des compétences et la consolidation des capacités institutionnelles.

Il a également évoqué les travaux menés par les chercheurs algériens dans plusieurs domaines liés à l'adaptation climatique, notamment dans le secteur agricole, où des programmes portent sur la résilience face aux nouvelles contraintes climatiques.

La dimension africaine du projet doit permettre de confronter les expériences et de développer des réponses adaptées aux réalités de chaque pays. Les établissements participants sont ainsi appelés à tirer profit des pratiques développées par leurs partenaires et à préparer leurs enseignants-chercheurs à orienter davantage leurs travaux vers les enjeux climatiques.

La rencontre offre également aux chercheurs et doctorants de l'USTHB l'occasion de présenter leurs projets et d'échanger avec leurs homologues africains. Ces échanges peuvent favoriser de nouvelles collaborations et des projets communs dans les domaines du climat, de l'agriculture, de la recherche et de la résilience.

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'organisation de cette rencontre en Algérie contribue enfin à renforcer la visibilité scientifique du pays sur le continent africain.

Lynda Louifi

SAISON HIVERNALE

La Protection civile sonne l'alerte

LA DIRECTION générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation aux principaux risques liés à la saison hivernale, notamment les intoxications au monoxyde de carbone, les inondations et les crues. Placée sous le slogan « Un hiver en toute sécurité… une conscience permanente », l'opération se poursuivra durant l'automne et l'hiver.

Officiellement lancée depuis la wilaya de Tissemsilt, cette campagne s'inscrit dans le programme annuel de sensibilisation de la Protection civile. Elle vise à rappeler aux citoyens les comportements à adopter face aux risques liés à l'utilisation des appareils de chauffage et aux intempéries, a indiqué hier la DGPC dans un communiqué.

Un programme de proximité sera déployé en coordination avec plusieurs secteurs et partenaires, notamment les ministères du Commerce, de l'Éducation nationale, de la Santé, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, des Ressources en eau, des Travaux publics, de l'Habitat et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Des journées portes ouvertes et des caravanes de proximité seront organisées, notamment au profit des ensembles résidentiels récemment raccordés au gaz de ville. Des opérations de sensibilisation et de contrôle des appareils de chauffage sont également prévues avec les partenaires concernés.

Le dispositif concernera aussi les établissements scolaires, les mosquées, les centres de formation et les universités. Naftal, la Société de distribution de l'électricité et du gaz, les autorités locales, les associations et les différents corps de sécurité sont associés à cette campagne.

La DGPC appelle les citoyens, les associations et les acteurs de la société civile à contribuer à la diffusion des messages de prévention et à se rapprocher des unités de la Protection civile pour bénéficier des actions organisées à travers le territoire national. Le monoxyde de carbone constitue l'un des principaux dangers durant la saison hivernale. L'utilisation intensive des appareils de chauffage, l'insuffisance de ventilation, le défaut d'entretien ou encore l'installation et l'utilisation inappropriées de ces équipements peuvent favoriser l'accumulation de ce gaz toxique, inodore et incolore, susceptible de provoquer des intoxications graves, voire mortelles, souligne la Protection civile.

Les chiffres communiqués par la DGPC illustrent l'ampleur du risque. En 2025, ses unités ont effectué 473 interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone, permettant de secourir et d'assister 1 495 personnes, tandis que 130 décès ont été enregistrés. Durant les neuf premiers mois de 2026, 238 interventions ont été recensées, avec 712 personnes secourues et assistées et 81 décès.

Les inondations et les crues figurent également parmi les risques auxquels les citoyens sont exposés durant la saison hivernale. Les fortes précipitations et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent aggraver leurs conséquences sur les personnes, les biens et les activités économiques. En 2025, les unités opérationnelles de la Protection civile ont effectué 460 interventions liées aux inondations et aux crues, portant assistance à 355 personnes et enregistrant 17 décès. Durant les sept premiers mois de 2026, 664 interventions ont été recensées, avec 14 personnes secourues et sept décès.

La Protection civile rappelle que de nombreux accidents sont liés à une sous-estimation des risques ou au non-respect des consignes de sécurité. Elle déconseille notamment d'ignorer les bulletins et alertes météorologiques, de tenter de traverser les oueds à pied ou en véhicule, ainsi que de chercher refuge sous les ponts ou dans les tunnels lors de la montée des eaux.

Khalil Aouir

SOUPÇON DE PESTE EN RUSSIE

Le risque est très faible, estime l'OMS

Un décès suspect en Sibérie suscite des inquiétudes. L'OMS juge le risque de peste pour l'Europe « très faible », tandis que la Russie dément des mesures sanitaires renforcées.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué ce mardi qu'elle menait des vérifications auprès des autorités russes après le décès d'une laborantine de l'Institut de lutte contre la peste dans la région d'Irkoutsk, en Sibérie. « L'évaluation initiale des risques réalisée par l'OMS, fondée sur les informations disponibles, indique que le risque est modéré à faible pour Irkoutsk, faible pour la Fédération de Russie dans son ensemble et très faible pour la région européenne », a déclaré un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, lors d'un point de presse à Genève. L'agence de santé publique russe a démenti mardi des informations selon lesquelles des mesures sanitaires ont été prises dans la région d'Irkoutsk. « Une fausse information circule actuellement en ligne sur l'instauration d'un régime sanitaire et épidémiologique renforcé et de restrictions strictes dans la région d'Irkoutsk », a déclaré l'agence de santé publique régionale de Rospotrebnadzor, dans un communiqué sur Telegram.

« La situation sanitaire et épidémiologique dans la région d'Irkoutsk, ainsi que dans les villes d'Irkoutsk et de Chelekhov, est calme », a-t-elle poursuivi. Le décès de Daria Chipilova, une technicienne de laboratoire de 28 ans qui travaillait pour l'Institut de lutte contre la peste d'Irkoutsk, rapporté par plusieurs médias russes vendredi, a suscité de vives inquiétudes en Russie et au-delà. Selon le média Peuples du Baïkal, elle aurait pu contracter la peste pulmonaire après le bris d'un tube à essai. Le gouverneur régional, Igor Kobzev, a affirmé lundi que les analyses post-mortem réalisées par une commission spéciale d'experts de Rospotrebnadzor indiquent que la jeune femme est décédée d'une « pneumonie » à l'origine « indéterminée ». Selon l'enquête, « aucun micro-organisme lié à l'activité professionnelle de la jeune femme n'a été détecté dans ses biomatériaux », a-t-il déclaré. « La situation reste sous notre contrôle et celui des experts », a-t-il affirmé, ajoutant qu'aucun autre employé de l'Institut n'avait consulté de médecin. La peste est une maladie infectieuse causée par des bactéries. La peste pulmonaire est hautement contagieuse et peut être mortelle si elle n'est pas traitée rapidement, selon l'Organisation mondiale de la santé. Cette affaire a suscité la vive attention des États-Unis. « On regarde ça de très près, on vient juste d'en entendre parler », a déclaré le président américain Donald Trump lundi, avant d'ajouter : « On va les aider ». En réponse, ce mardi, la Russie a indiqué, être également prête à aider Washington à lutter contre les épidémies aux États-Unis.

R. I.

IRAN

Washington menace de sanctionner les banques qui maintiennent des liens avec Téhéran

WASHINGTON avertit que toute banque étrangère continuant à travailler avec l'Iran peut désormais être sanctionnée sans préavis. Les États-Unis utilisent l'accès au dollar et au système financier américain comme levier pour pousser les établissements étrangers à se retirer. Les États-Unis durcissent encore leur pression financière sur l'Iran. Le département du Trésor a averti le 5 octobre que toute institution financière étrangère continuant à travailler avec Téhéran ou avec son secteur bancaire pourrait être sanctionnée sans préavis. L'objectif est clair : rendre le coût d'une relation financière avec l'Iran suffisamment élevé pour pousser les banques étrangères à couper d'elles-mêmes leurs liens avec le pays. Cette stratégie repose sur le poids central du dollar et de l'accès au système financier américain. Une banque étrangère n'a pas besoin d'être américaine pour être vulnérable : si elle utilise des correspondants en dollars, possède des actifs aux États-Unis ou dépend de transactions transitant par le système bancaire américain, Washington peut limiter ou couper cet accès. C'est le principe des sanctions dites « secondaires », qui permettent aux États-Unis de viser des acteurs non américains pour leurs activités avec l'Iran. Le rouleau compresseur des sanctions Ce message s'inscrit dans le cadre d'une campagne plus large baptisée « Operation Economic Outcast », destinée à isoler davantage l'économie iranienne.

Ces dernières semaines, Washington a sanctionné de nouveaux réseaux de financement et d'approvisionnement liés à Téhéran, notamment le système financier russe A7, accusé d'avoir facilité des opérations de contournement des sanctions avec l'appui d'entités extérieures. Cette pression vise en particulier les banques du Golfe, d'Asie et des places financières intermédiaires susceptibles de faciliter les paiements iraniens, directement ou via des sociétés écrans. Elle touche aussi indirectement les exportations pétrolières iraniennes, puisque chaque vente nécessite des circuits de paiement, d'assurance et de financement. Pour Téhéran, l'enjeu est donc majeur. Plus les banques étrangères se retirent, plus il devient difficile de rapatrier les revenus pétroliers, financer les importations ou accéder aux devises. Washington cherche ainsi à étrangler les circuits financiers iraniens sans recourir à une nouvelle opération militaire.

R. I.

PACTE DE LA MECQUE

Une première étape défensive pour protéger le territoire saoudien

LE PACTE de La Mecque entre dans une phase opérationnelle : la Turquie et le Pakistan vont déployer des forces pour renforcer la défense de l'Arabie saoudite. Réunis en urgence lundi, les trois pays répondent aux attaques de missiles et de drones des Houthis contre le royaume, lesquelles ciblent des villes et des infrastructures stratégiques. Réunis en urgence à Riyad le 5 octobre, l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie ont décidé d'activer leurs engagements de défense collective et de déployer immédiatement des forces et des capacités militaires destinées, dans un premier temps, à protéger directement le territoire saoudien. Cette activation fait suite à une série d'attaques de missiles et de drones visant le royaume, ainsi qu'à des tentatives de frappes contre La Mecque et Médine. Signé le 7 août à La Mecque, l'accord prévoit qu'une attaque armée extérieure contre l'un des trois pays soit considérée comme une agression contre l'ensemble des signataires, sur un modèle proche d'une clause d'assistance mutuelle. Jusqu'ici, le pacte restait surtout politique et déclaratoire. La réunion de Riyad marque ainsi un passage à l'opérationnel. Objectif: défendre Riyad contre les Houthis Le général pakistanais à la retraite Nauman Mahmood avait par ailleurs été nommé, le 23 septembre, premier secrétaire général de l'alliance pour trois ans. Islamabad devrait jouer un rôle central dans l'organisation militaire du dispositif, tandis qu'Ankara apporte son expérience opérationnelle, ses capacités aériennes et son industrie de défense. Riyad, de son côté, fournit l'essentiel des moyens financiers et accueille la première phase du déploiement. Cette priorité accordée à la défense de l'Arabie saoudite n'est pas anodine. Le royaume est confronté à la reprise des attaques houthistes depuis le Yémen et reste exposé à une possible escalade avec l'Iran. Le pacte de La Mecque vise d'abord à assurer la protection des villes, des infrastructures énergétiques et des sites stratégiques saoudiens, avant d'élargir, à terme, son champ d'action. Cette étape devrait surtout permettre de tester l'interopérabilité réelle des trois armées. Le pacte passe ainsi progressivement d'un signal diplomatique à un mécanisme de défense collective, même si son architecture militaire complète reste à construire.

R. I.

TIPASA
Distribution de 750 LPL

L'OFFICE de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Tipasa a procédé à la distribution de 750 logements publics locatifs (LPL) aux bénéficiaires. C'est ce qu'a annoncé, hier, cet organisme.
La source a précisé que les clés de ces logements de la formule LPL avaient été remises au cours de cette semaine, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur, notamment des routes ainsi que des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de télécommunications. Ces logements sont répartis sur trois sites à travers la wilaya et ont suscité une grande joie chez les familles bénéficiaires.
Ce quota se répartit entre 510 logements dans la commune de Hattatba et 200 unités dans la commune de Chaïba. Les familles bénéficiaires d'un quota de 40 logements ont, quant à elles, reçu les clés de leurs appartements à Sidi Ghillès.
L'OPGI a indiqué que l'opération de remise des clés se poursuivait pour l'ensemble des programmes de logement dont les travaux d'aménagement sont achevés, après l'achèvement de l'examen des recours par la commission de wilaya chargée de ce dossier.

R. R.

MODERNISATION DU PARC DE TRANSPORT PUBLIC
Sept nouveaux bus pour In-Salah

LE PARC de l'entreprise de transport urbain (ETU) d'In-Salah a été renforcé de sept nouveaux bus, dans le cadre de la première étape du processus de renouvellement du parc national de transport public. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'entreprise.
L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renouvellement et de modernisation du parc de transport public, ce qui permettra de renforcer les capacités des entreprises de transport et d'améliorer la qualité des prestations offertes au citoyen.
La mise en exploitation de ces nouveaux bus contribuera à renforcer les moyens de transport urbain de la ville et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, notamment en offrant des moyens de transport plus adaptés et en répondant à la demande croissante sur ce service public.
Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement du parc national de transport, sous la supervision et le suivi du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, sera suivie d'autres livraisons de bus au profit de l'entreprise, ce qui renforcera ses capacités et répondra aux besoins des habitants de la région.
Elle traduit sur le terrain les orientations du secteur visant à moderniser les transports publics et à améliorer la qualité du service, de sorte à faciliter les déplacements des citoyens et à renforcer l'attractivité des transports en commun dans la ville.

R. R.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À ILLIZI
Près de 80 000 quintaux de céréales produits

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026 s'est soldée par la production de près de 79.850 quintaux (Qx) de céréales, dans la wilaya d'Illizi. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la Direction des services agricoles (DSA).
La campagne au niveau des périmètres agricoles de Rhourd-Ennouss, dans la commune de Bordj Omar Idriss a ciblé 11 exploitations agricoles totalisant une superficie de 2.126 hectares, irriguées par 70 pivots, et a donné lieu à une moisson de 68.500 Qx de blé dur, 7.500 Qx de blé tendre, 2.500 Qx d'orge et 1.350 Qx de triticale, a précisé le DSA d'Illizi, Ahmed Brahimi.
Pour assurer le succès de la campagne de moisson-battage, les services agricoles ont mobilisé 14 moissonneuses, dont 10 appartenant à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et quatre appartenant à des particuliers, ainsi que 55 camions, dont 50 appartenant à la CCLS et cinq à des particuliers.
La récolte céréalière a été remise à la CCLS d'Ouargla, avant d'être stockée dans les centres de stockage de proximité de la région de Gassi-Touil (wilaya d'Ouargla). Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies de cultures, deux équipes de Protection civile de la wilaya d'Illizi, dotées de deux camions et encadrées par quatre agents, ont été mobilisées au cours de cette campagne, a fait savoir la même source.

R. R.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À MOSTAGANEM
14 000 hectares de terres agricoles consacrés

Une superficie de 14.000 hectares de terres agricoles a été consacrée, dans la wilaya de Mostaganem, à la campagne labours-semailles des céréales et des grandes cultures au titre de la saison agricole 2026-2027.



C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali.
Selon le communiqué, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu lundi une réunion avec l'ensemble des directeurs exécutifs et des acteurs locaux, consacrée aux mesures pratiques relatives à la campagne labours-semailles des céréales et des grandes cultures durant la campagne agricole en cours. A ce titre, une superficie totale de 14.000 hectares a été réservée à cette filière stratégique, répartie entre 9.000 hectares destinés à l'orge, 4.260 hectares au blé dur et au blé tendre, ainsi que 340 hectares à l'avoine, a-t-on précisé de même source. Les services agricoles prévoient, au cours de cette campagne, une production de plus de 247.000 quintaux de céréales, dont 169.000 quintaux d'orge et quelque 74.000 quintaux de blé dur et de blé tendre. Lors de cette réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'entamer le travail sur le terrain et d'assurer le suivi effectif des opérations de labours-semailles, en assurant le soutien et l'accompagnement des agriculteurs, en coordination avec l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), les différentes coopératives céréalières, a ajouté le communiqué de la wilaya. Le responsable a appelé à encourager les agriculteurs à entamer les opérations sans attendre les précipitations, tout en veillant à mobiliser les moyens nécessaires à l'irrigation et à l'irrigation d'appoint, ainsi qu'au respect de l'itinéraire technique. Au cours de cette réunion, il a également été procédé à l'installation de la commission de wilaya chargée de la préparation et du suivi de la campagne labours-semailles, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les différents intervenants dans ce domaine, notamment les services agricoles, les coopératives des céréales et des légumes secs, ainsi que les services bancaires et techniques, a précisé la même source.

R. R.

RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS À OULED DJELLAL
NESDA sensibilise sur l'extension des activités

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a organisé, mardi à Ouled Djellal, en coordination avec la chambre de l'agriculture, une rencontre d'information et de sensibilisation des agriculteurs sur l'extension de leurs activités qui leur permettrait de bénéficier de plusieurs avantages.
Organisée au siège de la chambre de l'agriculture d'Ouled Djellal,cette journée de sensibilisation avait pour objectif de présenter et d'expliquer aux agriculteurs et aux investisseurs le programme d'extension et de développement des activités des micro-entreprises (NESDA Extension), en lien avec l'agriculture, qui permet de bénéficier d'un financement, d'un accompagnement et d'une formation.
La rencontre, à laquelle ont assisté de nombreux agriculteurs, a donné lieu à plusieurs interventions de cadres de NESDA qui ont explicité les conditions d'éligibilité à ce programme.
Le directeur de l'agence de wilaya de NESDA, Ali Oumane, a déclaré à l'APS, en marge de la rencontre, que cette initiative vise les agriculteurs et les investisseurs agricoles pour leur expliquer les conditions requises pour bénéficier de ce programme portant sur l'agrandissement, le développement ou la diversification de leur activité, l'objectif étant de passer d'une activité existante à une activité plus importante ou plus diversifiée, avec un accompagnement et un financement de NESDA.
Les mesures incitatives prévues dans ce contexte incluent la possibilité d'étendre l'activité des micro-entreprises activant dans l'agriculture, et l'explication des moyens de bénéficier d'un financement pour étendre, voire créer de nouvelles micro-entreprises dont l'activité est adaptée aux spécificités de cette région à vocation agricole, a indiqué la même source.

R. R.

CLAP DE FIN DU 18E FIBDA

Les talents de la BD, du manga et du cosplay à l'honneur

La 18e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) a pris fin lundi à Alger avec la remise des prix aux lauréats des différents concours organisés durant cinq jours.

La cérémonie de clôture, organisée à l'esplanade de Riadh El Feth, a récompensé aussi les jeunes talents ayant participé aux ateliers de bande dessinée et de manga, ainsi que les étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger.
Le concours de manga japonais, organisé par l'ambassade du Japon en Algérie, a également consacré trois jeunes participants. Le cosplay a, de son côté, distingué plusieurs artistes dans différentes catégories, Des distinctions qui visent à encourager les enfants de différentes tranches d'âge et à stimuler la créativité dans le domaine de la bande dessinée et du manga.
Cette édition, placée sous le slogan « Le roman graphique... carrefour du dessin et du verbe », a été marquée par une forte affluence du public.
A cette occasion, l'ambassadeur du Japon auprès de l'Algérie, M. Suzuki Kotaro, a procédé à la remise des prix du concours spécial lancé par l'ambassade du Japon en Algérie au profit des amateurs de manga en Algérie, au profit des trois concurrents, à savoir Ziad Adlane (1er prix), Fella Maya (2e prix) et Meziane Mohamed (3e prix).
A ce titre, M. Suzuki Kotaro a félicité les jeunes lauréats de la 6e édition du concours de manga japonais, organisé par l'ambassade du Japon dans le cadre de ce festival, estimant que le FIBDA constituait un "pont culturel et artistique reliant le Japon et l'Algérie".
Par ailleurs, les résultats du concours de Cosplay de cette édition, supervisé par un jury présidé par l'artiste Alitha Martinez des Etats-Unis d'Amérique, ont vu la consécration de Abdelwadoud Kerkar (meilleure performance individuelle cosplay), Sami Rebbache (meilleur costume cosplay), Taghourt Djaafar (meilleur duo),



ainsi que Laamamra Okba (meilleur spectacle cosplay). Dans ce contexte, le commissaire du festival, Salim Brahimi, a indiqué que cette édition, organisée sous le slogan "Le roman graphique... carrefour du dessin et du verbe" "a connu une grande affluence du public, de différentes tranches d'âge, ce qui reflète l'engouement croissant du public algérien pour l'art du manga et la bande dessinée".
Cinq jours durant, le "FIBDA 2026", a proposé les dernières publications dans le domaine de la bande dessinée et du manga, ainsi que plusieurs conférences et rencontres liés au 9e art, animées par des dessinateurs de BD de manga, des scénaristes et des professionnels venus notamment du Japon, d'Egypte, de la République démocratique du Congo, de Tunisie et des Etats-Unis.
Organisé depuis 2008, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le FIBDA vise à encourager la BD algérienne, à travers la promotion des œuvres de ses artistes et créateurs.

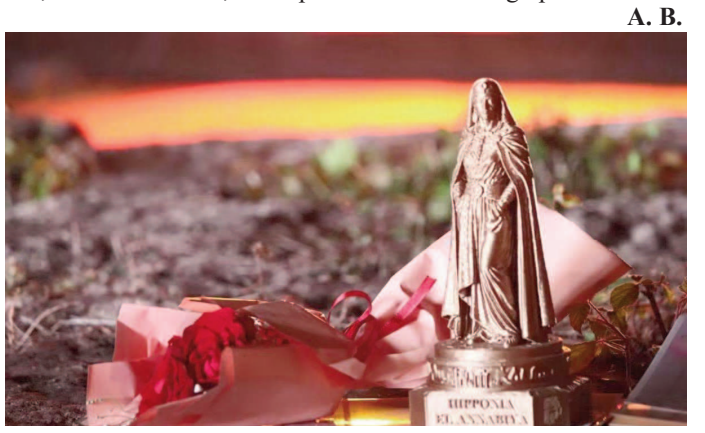
A. B. / Agence

FESTIVAL DU THÉÂTRE FÉMININ D'ANNABA

Quatre projets émergent au terme de la 8e édition

CLAP de fin, lundi à Annaba sur la huitième édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine, après six jours d'activités, avec la distinction de quatre oeuvres issues du volet consacré aux porteuses de projets. Organisée sous le slogan « Horizons », cette édition a placé la formation, l'accompagnement et le développement des projets au cœur de sa programmation, elle a ouvert aussi un espace dédié aux nouvelles créatrices du 4e art.
La cérémonie de clôture, organisée sur le site archéologique d'Hippone, a permis de mettre en avant les projets de Wassila Aridj pour « El Bouqala », Meriem Allag pour « El Khabith », Samah Smaïda pour « Lecture » et Sarah Merniche pour « Impératrices du toit ».
Ces quatre projets ont été distingués au terme du Forum des porteuses de projets artistiques et des auteures, l'un des principaux axes de cette huitième édition. Le forum a réuni 37 porteuses de projets, entre autrices, metteuses en scène et créatrices, autour de différents ateliers de formation, de séances de présentation et d'échanges avec des professionnels du secteur.
Une partie des participantes a ainsi bénéficié d'un accompagnement destiné à renforcer la présentation, la structuration et la valorisation de leurs projets. Ainsi, vingt projets ont été présentés devant une commission professionnelle dans le cadre de séances de « pitch », tandis que 13 autrices ont bénéficié d'un accompagnement individuel consacré au développement de leurs projets d'écriture théâtrale.
Cette orientation constitue l'une des principales nouveautés de l'édition 2026 du festival abrité par la Coquette. La commissaire du festival, l'artiste et metteuse en scène Tounès Aït Ali, avait expliqué que cette édition entendait s'éloigner du principe de compétition et de notation des spectacles pour privilégier la formation, la critique et l'accompagnement des expériences théâtrales. Les représentations programmées ont ainsi fait l'objet de discussions et de lectures critiques visant à contribuer à leur développement.
Durant six jours, Annaba a accueilli une programmation diversifiée comprenant des spectacles pour adultes et enfants, des monodrames, des rencontres, des ateliers et des masterclass consacrées notamment à la réécriture scénique, à la scénographie, à la conception de l'éclairage, au financement, à la programmation et à la valorisation des projets. Plusieurs espaces de la ville ont été investis parles créatrices et aritstes, dont le Théâtre régional Azzedine-Medjoubi, la Maison de la culture Mohamed Boudiaf, la place de la Révolution et le site archéologique d'Hippone, ce dernier ayant été choisi pour abriter la cérémonie de clôture, contribuant ainsi à sa valorisation en tant que cadre patrimonial majeur pour la ville du Jujube Créé en 2012, le Festival culturel national de la production théâtrale féminine d'Annaba a connu une interruption de plusieurs années avant de reprendre en 2022. Depuis sa relance, il s'affirme comme un espace consacré à la promotion de la création féminine dans les différents métiers du théâtre, notamment l'écriture, la mise en scène, l'interprétation et la scénographie.

A. B.



COOPÉRATION ALGÉRO-PALESTINIENNE

Des semaines culturelles palestiniennes envisagées en Algérie

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a rencontré, en marge de sa participation au Forum international des cultures unies de Saint-Pétersbourg, le ministre palestinien de la Culture, Imad Eddine Hamdan, pour examiner les moyens de renforcer la coopération culturelle entre les deux pays, apprend-on sur le site officielle du département culturel.
Les discussions ont notamment porté sur l'organisation de semaines culturelles palestiniennes en Algérie, la traduction et la diffusion d'ouvrages d'auteurs de Ghaza, ainsi que la valorisation des œuvres d'art palestiniennes. La partie algérienne a également réaffirmé sa volonté d'activer la convention de coopération culturelle et invité le responsable palestinien à participer au Festival international de l'art rupestre prévu à Djanet du 19 au 24 octobre.
La rencontre a permis d'examiner plusieurs pistes destinées à élargir les échanges culturels entre l'Algérie et la Palestine et à donner davantage de visibilité à la création palestinienne.
Parmi les propositions évoquées figure l'organisation de semaines culturelles palestiniennes en Algérie, qui permettraient de présenter au public les différentes expressions de la création palestinienne. Le projet devrait notamment mettre en avant les productions artistiques et culturelles contemporaines.
Les deux parties ont également abordé la possibilité de traduire, publier et distribuer des ouvrages d'écrivains et d'auteurs de Ghaza, afin de faire connaître leurs œuvres et leurs expériences auprès des lecteurs et de renforcer la présence de la voix palestinienne dans les espaces culturels internationaux.
Le volet artistique a, par ailleurs, occupé une place importante dans les échanges. Il a été question de présenter en Algérie des œuvres reflétant la réalité palestinienne contemporaine et de permettre au public d'acquérir des œuvres originales, dans une démarche visant à préserver l'identité culturelle palestinienne et à soutenir ses artistes.
Lors de cette rencontre, Malika Bendouda a réaffirmé la volonté de l'Algérie de réactiver la convention de coopération culturelle entre les deux pays et d'en renforcer la mise en œuvre.
La ministre a également invité la partie palestinienne à prendre part au Festival international de l'art rupestre, prévu du 19 au 24 octobre à Djanet. Une invitation officielle a, en outre, été adressée au ministre palestinien de la Culture pour effectuer une visite en Algérie et poursuivre les consultations sur les perspectives de coopération entre les deux pays.
Cette rencontre s'inscrit ainsi dans la volonté de consolider les échanges culturels algéro-palestiniens et de renforcer la présence de la création palestinienne dans les manifestations et espaces culturels organisés en Algérie.
En marge du même Forum, Malika Bendouda s'était également entretenue avec son homologue de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso, autour de la relance de la coopération culturelle et de l'élargissement des échanges artistiques. Le Congo a notamment invité l'Algérie au Festival africain de musique prévu en 2027 et au Salon du livre de Brazzaville. Les discussions ont également porté sur les droits d'auteur et les droits voisins, avec une proposition de rapprochement entre l'ONDA et son homologue congolais, le BCDA. La ministre a, par ailleurs, invité son homologue à effectuer une visite en Algérie.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENDSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 08/2026

", conformément à l'article **39 de** la loi 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article **44 du décret Présidentiel N°15/247** du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.

Dans le cadre d'opération **"ENTRETIEN DE CHEMIN COMMUNAL N°03 "**

La commune de kenadsa la Wilaya de Béchar lance un avis appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

de :

"ENTRETIEN DE CHEMIN COMMUNAL N°03 "

Les soumissionnaires entreprises disposant du certificat de qualification de catégorie cinq et plus en travaux publiques, en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invitées à se rapprocher du Maître de l'Ouvrage, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers de charges; à l'adresse suivante :
Les offres doivent être déposées auprès: apc kénadsa haï ibn badis pré rue jaycbe tahrir lwatani
Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparée, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

- "ENTRETIEN DE CHEMIN COMMUNAL N°03 "

- **CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

-Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges); signait et cache
-Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, signait et cache
-les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
-certificat de qualification et de classification **LA CINQ (05) et plus** en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres activité principale **TRAVAUX PUBLIQUES.**
-Copies des mises à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
-Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec néant en cours de validité à la date d'ouverture des plis« non affiché dans la liste des fraudeurs »..
-Copie du registre de commerce électronique (Activité travaux publiques)
-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
-Attestation de solvabilité avec la banque valide 06 mois et Statut de l'entreprise copie en cours de validité.
-Copie la carte d'identification fiscale;
-Le chiffre d'affaire de l'entreprise pour les années **2023, 2024 et 2025** visés par les services des impôts copies + certificat C20.
-Références professionnelles, notamment en travaux de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution)
-Liste des moyens humains concernent le personnel clé destinés au projet objet de l'appel d'offre. (Affiliation(CNAS) + diplômes) vis-à-vis de chaque employeur; en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
-Liste des moyens matériels justifiée par PV d'huissier de l'année en cours pour le matériel non roulant. Pour le matériel roulant fourni copiés lisibles des cartes grises et assurances en cours de validité à la date d'ouverture des plis + rapport de contrôle technique des véhicules.

- **CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE**

-Une déclaration à souscrire renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, présenter une seule déclaration, (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges) ;
-Le cahier des charges portant à la dernière page, **la mention manuscrite « lu et accepté ».**
-mémoire technique signait et cache
-Planning de réalisation.

- **CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE**

-la lettre de soumission renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, remplir une seule lettre de soumission, (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);
-le bordereau des prix unitaires (BPU) , établi en hors taxes signait et cache
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; signait et cache
- reçu de paiement.

Un délai de huit (08) jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres, à compter à la première parution dans le BOMOP ou la presse nationale. Cette date est reportée au premier jour ouvrable suivant si elle coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12.00 heures
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de huit (08) jours plus trois mois jours à compter de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des plis, (offre candidature, offre technique et offre financière)se fera aux mêmes jours de dépôt des offres à 14 heures au siège de l'APC.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2631014470**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS
OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS PROTEGES.
CODE 014 057 02 3004 000 000
NIF N°000 516 079031544

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°16/OGEBC/2026

Conformément aux dispositions des articles **37,38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 44 du décret présidentiel **N° 15-247 du 16 Septembre 2015** portant réglementations des marchés publics et les délégations du services publics ,L'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Proteges, en sa qualité de maitre d'ouvrage délégué au profil du Ministère de la Culture et des Arts, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour le projet portant :

N°	Désignation	Délais de préparation des offres	Classification du monument
01	**« ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MUSEE ET DU SITE D'HIPONNE A ANNABA »**	**30 jours**	**Catégorie « C »**

Tout candidat, intéressé, peut soumissionner et retirer le cahier des charges du projet suscité au niveau du siège de :

Service des Marchés publics, la Direction des Etudes et de la Gestion des Projets
Sis au centre culturel HAROUNE ELRRACHID, BARREAUX ROUGE, Alger

Contre le paiement préalable de la somme de **Huit mille Dinar Algérien (8 000,00 DA)** frais d'impression et reprographie non remboursable auprès de :

La régie du siège de la Direction Générale de l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés. Sis au Dar Azziza, 02, Place Ben Badis, Basse Casbah, Alger.

Les conditions d'éligibilité:

Le présent cahier des charges s'adresse aux Bureau d'études agrée Inscrit au tableau national de l'Ordre des Architectes, avec l'**une des conditions** cité ci-dessous, conformément à L'article 04 décrets exécutifs n° **03-322** du **5 octobre 2003** portant la maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés:

- Etre un architecte chef de projet dûment qualifié, en qualité d'architecte des monuments et des sites protégés, par le ministère de la Culture et des Arts,

OU

- Avoir un engagement avec un architecte chef de projet dûment qualifié, en qualité d'architecte des monuments et des sites archéologiques protégés, par le ministère de la Culture et des arts,

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant uniquement la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°16/OGEBC/2026**
« ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MUSEE ET DU SITE D'HIPONNE A ANNABA »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le dossier de soumission se compose de (**03**) dossiers :

1. **Dossier de candidature**
2. **Offre technique**
3. **Offre financière**

Le contenu des dossiers à fournir est cité à **l'article N°13 : CONTENUDES OFFRES** du cahier des charges.

La lettre de soumission, Le cout prévisionnel d'objectif, Les honoraires de la mission etude, Les honoraires de la mission suivie ainsi que La récapitulation générale doivent être renseignées intégralement sous peine de rejet des offres y afférentes.

Le dépôt des dossiers se fera au niveau de :

Service des Marchés publics, la Direction des Etudes et de la Gestion des Projets
Sis au centre culturel HAROUNE ELRRACHID, BARREAUX ROUGE, Alger

La date limite de dépôt des offres est correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres conformément à l'article 17 du cahier des charges, jusqu'a **12H00**heure limite, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP, presse électronique agréé, et le portail électronique des marchés publics.

Si ce jour correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt est prorogé au jour ouvrable (suivant) jusqu'à **12h00** dans les mêmes conditions.
L'ouverture des plis se fera le même jour à **13H00**au niveau du Bureau de la Commission d'Ouverture des Plis, **au niveau de la Direction des Etudes et de la Gestion des Projets Sisau centre culturel HAROUNE ELRRACHID, BARREAUX ROUGE, Alger**

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants désignés à cet effet, à participer à la séance d'ouverture des plis prévue.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033220**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de La Sécurité Sociale
Agence Nationale de l'Emploi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العمل و التشغيل و الضمان الاجتماعي
الوكالة الوطنية للتشغيل

Agence Nationale de l'Emploi

AVIS D'APPEL D'OFFRE
National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /2026
NIF : 413025000160034

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales **(Relance) , relatif au ;**

« Renouvellements des licences de sécurité et du support FORTINET des sites distants »

Peuvent participer à cet appel d'offres tout soumissionnaire ayant :

- Ayant exécuté au moins deux projets similaires, justifiés par des attestations de bonnes exécution délivré par les maitres d'ouvrage publics (licences et support FORTINET durant les cinq (05) dernière années : **(Capacité technique).**
- Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à cinquante millions de dinars (50 000 000,00 DA) durant les trois dernières années (2023-2024-2025) visés par les services des impôts ; **(capacité financière) ;**
- Ayant un certificat ou attestation d'agrément de l'éditeur permettant au soumissionnaire d'assurer les prestations « FORTINET »
- Disposer d'une équipe de support technique (minimum 2 cadres réseaux et sécurité avec une expérience minimale de 2 ans dans les produits FORTINET) justifié par des diplômes, attestation de travail, affiliation (CNAS) et CV. **(Capacité professionnelle)**

Le dossier de candidature contient :

-Une déclaration de candidature (selon modèle joint)
- La déclaration de probité ; (selon modèle joint)
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

Le cahier des charges peut être retiré à l'adresse suivante :

Agence Nationale de l'Emploi
Sous-Direction des Moyens
Bureau des marchés
05, Rue Capitaine Noureddine MENNANI Alger

Les frais de retrait du cahier des charges, sont fixés à 3.000,00 DA, le versement doit être effectué auprès du régisseur de l'Agence Nationale de l'Emploi, sis à l'adresse sus-indiquée.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérés dans des enveloppes séparées, les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges accompagnées des documents exigés, sont insérés dans une enveloppe anonyme comportant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2026, relatif au
« Renouvellements des licences de sécurité et du support FORTINET des sites distant ».
< A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres au BOMOP, dans au moins deux quotidiens nationaux, ainsi que dans la presse et le portail électronique des marchés publics.

Le dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres de 08h30 à 12h00, à l'adresse suscitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée d'un délai de (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'ANEM, sis à l'adresse sus-indiquée, le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres à 13h00 en séance publique.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033158**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE LA JEUNESS ET DES SPORTS

NIF du service contractant N° : 099015019031333

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° **16/2026** paru au quotidiens nationaux: اخبار الصباح , **Le jeune Indépendant du 16/07/2026 ,** la presse électronique et le,BOMOP relatif à **Aménagement et Réhabilitation des établissements sportifs et de jeunesse , BS 43/2025**

Lot N° 01 : Maison de jeunes Mekla
Lot N° 02 : Maison de jeunes Beni Zikki

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

LOT	ENTREPRISE	NIF de L'entreprise	Montant de la soumission (DA/TTC)	Montant Corrigé (DA/TTC)	Note Technique	Délai	Critère de choix
N°01	ETB TCE AMEUR SALIM	18134110014316400000	6 320 685.00	//	16.50 Points	04 Mois	Moins disant (1ère position)
N°02	ETB TCE RADJAI SLIMANE	177340300622199	5 604 424.00	5 616 324.00	19.50 Points	04 Mois	Moins disant (1ère position)

Les soumissionnaires non retenus, par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire du marché.

-Toute contestation sur ce choix doit faire l'objet d'un recours à déposer auprès de la Commission de Wilaya des Marchés Publics de la wilaya de Tizi-Ouzou conformément à l'article 56 la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le recours doit être déposer dans un délai de **10** jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou au BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033201**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Culture et des Arts
Centre Algérien du Cinématographie

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article **65** du décret présidentiel n° **15-247** du **02 Dhou El Hidja 1436** correspondant au **16 septembre 2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Centre Algérien du Cinématographie informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé un **avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant « Restauration, Reproduction et Numérisation du Patrimoine Filmique et Documentaire du Centre Algérien de la Cinématographie C.A.C»** N° **04/2026** publié le **13 Aout 2026** dans les journaux officiels en langue arabe "**EL Haite**" et en langue française "**Le Jeune Indépendant**", sous le numéro **2616027551**

Suite au procès-verbal de la réunion du comité d'ouverture et d'évaluation des offres du Centre Algérien du Cinématographie, en date du **30 Septembre 2026**, l'attribution provisoire a été faite comme suit :

projet	entreprise	Montant de l'offre	Délai de livraison	Note sur /100	observation
Restauration, Reproduction et Numérisation du Patrimoine Filmique et Documentaire du Centre Algérien de la Cinématographie C.A.C	EURL ALGERIE UNIVERS NUMERIQUE	86 715 300,00 DA	12 mois	88	L'offre la moins - disante

Tout concurrent contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Centre Algérien du Cinématographie dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les journaux officiels.

De même, tout soumissionnaire peut consulter les résultats de l'évaluation technique de son offre dans un délai de **trois (03) jours** à compter de la publication de cet avis dans la presse officielle.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033251**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE BOUGUIRAT
COMMUNE DE SIRAT

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2026

N° D'identification Fiscale 0804272050000233

Conformément à l'article 52-53 du la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65, du décret présidentiel N°15-247 du 16 /09/2015 portantes réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de sirat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2026 paru dans les quotidiens nationaux (الجزائر الجديدة du24/08/2026)et(**Le jeune indépendant** du 24/08/2026)et dans les deux journaux électronique, et le bulletin officiel des marches de l'operateur public (BOMOP),concernant le projet suivant :

LOT 02: REHABILITATION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIRAT CENTRE

Est déclaré infructueux, et ce la pour le motif : dépasser l'enveloppe budgétaire de l'opération.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2631014420**

CAP SUR LOS ANGELES 2028

L'équipe nationale féminine lance son opération olympique à Sidi Moussa

L'équipe nationale féminine de football a officiellement entamé son stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Sous la houlette du sélectionneur national Farid Benstiti, les « Vertes » se rassemblent pour aborder le deuxième tour des éliminatoires de la zone Afrique en vue du tournoi de football féminin des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Portées par un élan historique exceptionnel, les joueuses algériennes croisent le fer avec la République centrafricaine lors d'une double confrontation décisive programmée les 9 et 13 octobre au stade olympique du 5-Juillet-1962 d'Alger.



Le coup d'envoi de ce rassemblement bloqué a été donné au cœur des installations de Sidi Moussa. Le premier contingent de joueuses a foulé la pelouse pour une séance légère dédiée à la récupération et à la réadaptation physique sous la supervision directe du staff technique. Le reste du groupe des 26 joueuses convoquées a rejoint le centre afin de compléter l'effectif.

L'atmosphère qui règne à Sidi Moussa mêle sérénéité et concentration extrême. Ce centre d'excellence offre toutes les commodités nécessaires pour parfaire la condition athlétique et affiner les choix tactiques à l'approche de la compétition. Farid Benstiti profite de ces quelques jours précédant le premier match pour remobiliser ses troupes, réviser ses plans de jeu et insuffler la rigueur indispensable aux joutes internationales de haut niveau. Pour ce rendez-vous, le sélectionneur a choisi la continuité tout en injectant une dose de fraîcheur compétitive. La liste définitive dévoilée par la Fédération algérienne de football (FAF) met en avant l'arrivée notable de profils prometteurs à l'image de Sarah Compaoré (Olympique de Marseille), renfort défensif de choix. Nesrine Bahlouli (Al-Nassr, Arabie saoudite), milieu de terrain technique appelée pour la première fois à apporter sa créativité.

Ces nouveautés structurelles s'imbriquent dans un collectif bien huilé, majoritairement composé des cadres qui ont fait le succès récent de la sélection. La cohésion de groupe, la force mentale et la discipline tactique seront les piliers majeurs sur lesquels s'appuiera le staff technique pour contourner le piège centrafricain. Cette entrée en lice dans la course olympique intervient dans un contexte d'euphorie sans précédent pour le football féminin algérien. Les Vertes abordent cette campagne fortes d'un parcours héroïque réalisé lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026). En atteignant les demi-finales de l'épreuve continentale et en décrochant la troisième place honorifique face au Maroc aux tirs au but (1-1, 3-2 t.a.b.), l'Algérie a composté son billet historique pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil. Si l'enthousisme est à son comble, le staff technique garde les pieds sur terre face à la réalité des qualifications de la Confédération africaine de football (CAF). Au total, 35 sélections africaines se sont engagées dans cette course d'endurance vers les États-Unis. La compétition est structurée autour de cinq tours éliminatoires à élimination directe, un marathon qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027. À l'issue de ce parcours, seules les deux équipes finalistes décrocheront les précieux sésames qualificatifs pour représenter le continent africain lors des Jeux de Los Angeles 2028. La moindre erreur de parcours ou le moindre excès de confiance peut s'avérer fatal. La République centrafricaine, bien que considérée comme un outsider face au récent demi-finaliste de la CAN, viendra à Alger sans complexe, avec la ferme intention de bousculer la hiérarchie.

FIFA : cinq clubs algériens interdits de recrutement

CINQ CLUBS ALGÉRIENS, dont trois de la Ligue 1, figurent actuellement sur la liste de la FIFA des formations faisant l'objet d'une interdiction d'enregistrer de nouveaux joueurs, une situation qui pourrait les priver de recrutement lors du prochain mercato hivernal, prévu du 1er janvier au 1er février 2027 en Algérie. Selon la liste actualisée de l'instance mondiale, le CR Belouizdad est sous le coup d'une interdiction de recrutement portant sur trois périodes d'enregistrement, avec une sanction enregistrée le 25 septembre 2026.

Le CS Constantine est, pour sa part, particulièrement concerné, avec quatre décisions distinctes, enregistrées entre le 29 septembre et le 2 octobre 2026, chacune portant sur trois périodes d'enregistrement. Deux autres formations de différents paliers sont également concernées par des sanctions de trois périodes : le MB Rouissat, avec deux décisions enregistrées les 17 septembre et 2 octobre 2026, ainsi que l'ASM Aïn M'lila, dont l'interdiction, enregistrée le 12 août dernier, est indiquée comme étant valable jusqu'à sa levée. Enfin, le RC Arbaâ figure lui aussi sur la plateforme de la FIFA avec une interdiction enregistrée le 24 mars 2026, également indiquée comme valable jusqu'à sa levée. Il convient toutefois de préciser que la présence d'un club sur la liste de la FIFA signifie qu'il lui est interdit d'enregistrer de nouveaux joueurs tant que la sanction n'a pas été purgée ou officiellement levée.

Une régularisation de la situation peut donc permettre aux clubs concernés de retrouver leur droit au recrutement avant l'ouverture ou durant la période du mercato.

Cette situation intervient alors que plusieurs clubs algériens avaient déjà été concernés par des interdictions similaires durant le mercato estival. En juillet dernier, la FAF avait indiqué que 27 clubs de différents paliers étaient concernés par des interdictions de recrutement, précisant qu'aucune opération d'enregistrement ne pouvait être effectuée avant la régularisation complète de la situation et l'obtention de la levée officielle de la mesure.

Aït Nouri, cible de choix en Italie

LE MERCATO hivernal pourrait rapidement s'animer autour de Rayan Aït Nouri. L'international algérien serait dans le viseur de l'AC Milan et de la Juventus, deux clubs qui suivent de près sa situation à Manchester City, où son temps de jeu reste limité depuis le début de la saison. Selon le site italien Pianeta Milan, les Rossoneri surveillent attentivement le latéral gauche algérien. Leur intérêt ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui, puisque le joueur était déjà suivi lorsqu'il évoluait à Wolverhampton. À Milan, son profil, ses qualités techniques et physiques ainsi que sa polyvalence sur le flanc gauche seraient particulièrement appréciés. La Juventus aurait, elle aussi, décidé de passer à l'action. Les dirigeants turinois auraient renoué le contact avec l'entourage du joueur afin d'étudier la possibilité d'un prêt avec option d'achat. Le dossier reste toutefois lié à la position de Manchester City. Le club anglais évalue Aït Nouri à environ 40 millions d'euros et souhaiterait privilégier une opération incluant une obligation d'achat définitif. Pour le joueur, l'enjeu est également sportif. Aït Nouri souhaite retrouver davantage de temps de jeu durant la seconde partie de la saison afin de préserver sa place en sélection algérienne. Il avait récemment été écarté par le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, après sa réaction de frustration lors du match face à la Zambie, alors qu'il était resté sur le banc. Une situation qui pourrait peser dans sa réflexion à l'approche du mercato hivernal.

NOMMÉ AU TROPHÉE KOPA MAIS ZAPPÉ DU GOLDEN BOY 2026

Comment expliquer l'oubli d'Ibrahim Maza ?

Nominé pour le prix Kopa du meilleur jeune au Ballon d'Or, Ibrahim Maza a été oublié par un autre jury...



Alors qu'il fait partie des dix joueurs qui concourent au prestigieux trophée Kopa du meilleur jeune joueur, remis en même temps que le Ballon d'Or, l'international Algérien a été zappé par le Golden Boy Award.. autre prix concerant les joueurs de moins de 21 ans .En effet, alors qu'il y'a pas moins de 25 joueurs choisis, Ibrahim Maza n'y est pas ! Pourtant, le Golden Boy Award trophée créé par le quotidien Italien Tuttosport, est plus ancien que celui de France Football, car il existe depuis 2003, contre 2018. La première différence entre les deux, c'est que les 10 nominés du prix Kopa sont choisis par la rédaction de France Football, après des semaines de réflexion, alors que pour le Golden Boy, la liste est établie à partir du Golden Boy Benchmark Football Index, un outil censé analyser les performances des joueurs de moins de 21 ans évoluant dans les meilleurs championnat d'Europe.

C'est une anomalie rare dans l'histoire des récompenses individuelles. Sur les dix cracks nommés pour le Trophée Kopa au début du mois de septembre 2026, huit figurent logiquement dans la liste finale du Golden Boy. Seuls le Suisse Johan Manzambi et l'Algérien Ibrahim Maza manquent à l'appel à Turin. Pour Maza, premier joueur de l'histoire du football algérien à intégrer le top 10 du Trophée Kopa, ce traitement pose question. Contrairement à France Football, qui s'appuie sur une cellule éditoriale et une analyse humaine des performances sur le terrain, Tuttosport a automatisé son processus de sélection depuis l'édition 2023. La liste des finalistes est dictée par le Golden Boy Football Benchmark Index, un outil algorithmique qui classe les joueurs de moins de 21 ans selon des critères statistiques stricts compilés sur les douze derniers mois. C'est précisément cette approche purement comptable qui a pénalisé le milieu offensif des Verts. Bien qu'Ibrahim Maza ait réalisé une saison 2025-2026 de très haut niveau, marquée par son transfert du Hertha Berlin (alors en D2 allemande) vers le Bayer Leverkusen, le calcul de sa régularité statistique globale a été biaisé. Le temps d'adaptation requis lors de son passage de cap en Bundesliga et le partage du temps de jeu au sein de l'exigeante rotation de Xabi Alonso ont mécaniquement fait chuter son score algorithmique face à des concurrents installés comme titulaires indiscutables dans des clubs de standing intermédiaire. Pourtant, sur le plan purement factuel et visuel, la saison de Maza relève de l'évidence. Élu parmi les trois finalistes pour le titre de "Novato de la Temporada" (Recrue de la saison) en Bundesliga en mai 2026, le natif de Berlin a crevé l'écran par sa créativité, sa justesse technique et sa maturité précoce. Ses prestations en club lui ont ouvert les portes de l'équipe nationale d'Algérie, avec laquelle il a activement participé à la Coupe du Monde 2026.

Sous le maillot des Verts, son impact a été immédiat et décisif. Sa capacité à dynamiser le jeu offensif algérien, illustrée par des inspirations de grande classe lors des éliminatoires africains et du tournoi planétaire, en a fait le nouveau chouchou des supporters. Mais les algorithmes de Tuttosport n'intègrent pas la charge émotionnelle, l'esthétique du jeu, ni le poids spécifique d'un joueur au sein d'une sélection nationale africaine de premier plan. L'outil se focalise en priorité sur les données des ligues européennes majeures, créant une faille systémique pour les talents dont la trajectoire a été ascendante et fractionnée au cours de l'année de référence. Au final, cet "oubli" en dit sans doute plus sur les limites structurelles du Golden Boy moderne que sur la valeur réelle d'Ibrahim Maza. Suivi de très près par les écuries les plus huppées de Premier League et solidement ancré dans le projet d'avenir du Bayer Leverkusen, le meneur de jeu algérien n'a pas besoin de l'aval d'un algorithme turinois pour prouver son statut de crack. Sa véritable consécration se jouera sur le terrain, à commencer par la prestigieuse cérémonie du Ballon d'Or où son costume de finaliste du Trophée Kopa lui confère une légitimité internationale incontestable

La crédibilité de cet outil est clairement remise en cause, puisque parmi les 101 joueurs recensés, il n'y a pas d'Ibrahim Maza, alors qu'on trouve par exemple Edwin Austbo, international U21 Danois qui évolue en Championship avec West Ham... La seconde différence concerne le vote, pour le Golden Boy, ce sont des journalistes de dix pays européens différents qui décident, alors que pour le prix Kopa, ce sont les anciens Ballon d'Or vivants qui votent !

On pourrait se dire qu'ils favorisent les joueurs jouant pour des pays Européens, pourtant on trouve bien Ayoub Bouaddi (Maroc) ou encore Yan Diomandé (Côte d'Ivoire)...

Argentine : Messi s'en va, la légende reste éternelle

LE 6 OCTOBRE 2026, l'Argentine dira au revoir à son numéro 10. Face au Bénin, au Monumental, Lionel Messi portera une dernière fois le maillot de l'Albiceleste. Plus de vingt ans après ses premiers pas avec la sélection, une histoire exceptionnelle s'apprête à prendre fin. Une histoire faite de buts, de records, de trophées, de désillusions et, surtout, d'un lien devenu unique entre un joueur et tout un pays. Plus de vingt ans après ses premiers pas avec la sélection, une histoire exceptionnelle s'apprête à prendre fin. Une histoire faite de buts, de records, de trophées, de désillusions et, surtout, d'un lien devenu unique entre un joueur et tout un pays.

Les statistiques donnent immédiatement la mesure du phénomène. Messi quitte la sélection avec le record du nombre de sélections et celui du nombre de buts. Son compteur s'est arrêté à 207 apparitions et 125 réalisations avant ce dernier rendez-vous, des chiffres qui résument à eux seuls la longévité et la régularité du capitaine argentin. Mais réduire Messi à ses statistiques serait presque lui faire injustice. Ses buts ont rempli les stades, ses passes ont changé des rencontres et ses performances ont accompagné plusieurs générations de supporters argentins. Il a connu six Coupes du monde, plusieurs Copa América et les plus grands rendez-vous de l'histoire de l'Albiceleste. Et surtout, il a fini par gagner ce que l'on attendait de lui depuis ses débuts.

Pour comprendre l'impact de Messi, il faut regarder au-delà des trophées. Pendant des années, son histoire avec l'Argentine a été compliquée. Celui qui dominait le football mondial avec le FC Barcelone était régulièrement comparé à Maradona et parfois accusé de ne pas être le même joueur sous le maillot de son pays. Les finales perdues ont nourri les critiques. En 2016, après une nouvelle désillusion, Messi était même allé jusqu'à annoncer temporairement sa retraite internationale. La Copa América 2021 a libéré quelque chose. Le Mondial 2022 l'a définitivement inscrit dans le cœur des Argentins. Messi n'était plus seulement le prodige parti très jeune en Espagne. Il était devenu le capitaine qui avait conduit son pays au sommet. Ses larmes, ses célébrations, ses gestes envers ses coéquipiers, ses bras levés vers le ciel : au fil des années, Messi est devenu bien plus qu'un footballeur pour l'Argentine.

Il est devenu un symbole national, un visage associé à une génération entière et à des souvenirs que le football argentin conservera longtemps. La Copa América 2021 a mis fin à une longue attente. La Finalissima 2022 a confirmé cette nouvelle dynamique. Puis est venu le sommet : le titre mondial au Qatar.

Deux ans plus tard, Messi et l'Argentine remportaient encore la Copa América 2024. Quatre titres majeurs avec la sélection A pour couronner une carrière internationale qui avait longtemps été associée aux finales perdues et aux rendez-vous manqués.

Lenovo vs Dell : ce que révèlent des dizaines de tests pour bien choisir votre portable en 2026



Dell et Lenovo figurent parmi les constructeurs incontournables du marché des ordinateurs portables, mais leurs philosophies divergent sensiblement. Après avoir testé des dizaines de modèles des deux marques, voici ce qui les distingue vraiment, et surtout, lequel correspond le mieux à votre profil et à vos usages.

Si vous cherchez un nouveau portable, vous avez probablement envisagé un modèle Dell ou Lenovo. Les deux marques dominent le marché des PC avec une large gamme d'appareils, des machines d'entrée de gamme aux ultra-portables premium en passant par les stations de travail puissantes. Cependant, elles adoptent des approches différentes dans la conception de leurs ordinateurs.

Ayant passé beaucoup de temps avec les produits des deux entreprises, j'observe deux philosophies bien distinctes. Les portables Dell s'adressent davantage aux professionnels de la création et aux consommateurs qui valorisent un design soigné. Lenovo, en revanche, mise davantage sur le pragmatisme, en mettant l'accent sur des options de configuration plus larges et un meilleur rapport qualité-prix global. Je vais détailler les points forts de chaque marque et les raisons qui pourraient vous pousser à choisir l'une plutôt que l'autre.

Vous devriez acheter un portable Lenovo si…

1-Vous voulez une meilleure expérience de frappe

L'un des grands points forts de Lenovo est l'expérience de frappe qu'elle offre sur ses nombreux portables. D'après mes propres tests, j'ai régulièrement constaté que les ThinkPad, IdeaPad et Yoga disposent de certains des meilleurs claviers, grâce à une course de touches généreuse, un retour tactile satisfaisant et des touches bien conçues. Ces trois éléments combinés garantissent un grand confort.

Même sur des appareils que je n'ai pas particulièrement appréciés, comme le Yoga 7a 2-en-1, le clavier s'est quand même démarqué comme un point fort majeur. Que vous écriviez, codiez ou parcouriez des documents, vous passerez des heures à frapper ces touches. Vous voudrez donc, au minimum, quelque chose de confortable. Les ThinkPad disposent également du TrackPoint, ce petit bouton rouge au centre du clavier qui permet de contrôler le curseur sans utiliser le pavé tactile. Bien que moins spacieux, le TrackPoint est une alternative ergonomique qui vous permet de garder les deux mains sur le clavier.



2-Vous voulez un portable plus abordable

Lenovo dispose d'un catalogue étendu avec plusieurs gammes de produits. Au sein de chaque gamme, on trouve des dizaines de modèles, tant haut de gamme qu'entrée de gamme. Cela permet à Lenovo d'être l'option la plus accessible, avec de nombreux modèles ThinkPad et IdeaPad moins chers que des PC Dell comparables. Cette stratégie tarifaire se retrouve dans tout le catalogue Lenovo. Vous trouverez une large gamme de portables abordables sur la boutique officielle de la marque, ce qui facilite la recherche d'un modèle adapté à un budget serré. Dell, en revanche, se positionne davantage sur le premium. Même ses machines d'entrée de gamme intègrent une fonctionnalité distinctive qui en fait grimper le prix

3-Vous voulez plus d'options de configuration

Lenovo offre un plus grand choix de configurations, donnant aux acheteurs le contrôle sur ce que contient leur portable. Vous avez plus de choix pour les processeurs, la RAM, le stockage et d'autres fonctionnalités. Par exemple, le ThinkPad T14 de sixième génération peut être équipé d'un processeur Intel Core Ultra 7 255U, de Windows 11 en version espagnole (ou de Linux Ubuntu), de 32 Go de RAM et d'un lecteur de carte à puce, entre autres. On ne retrouve pas vraiment ce niveau de personnalisation chez Dell. Certes, vous pouvez choisir parmi quatre processeurs différents pour le Dell 14 Plus, mais vous ne pouvez pas changer le système d'exploitation ni ajouter de nouveau matériel. L'approche de Lenovo en matière de personnalisation vous permet d'ajuster certaines spécifications à la hausse ou à la baisse par petits incréments.

Vous devriez acheter un portable Dell si…

1-Vous voulez les meilleurs portables gaming

J'ai eu du mal à choisir quelle marque propose les meilleurs portables gaming. Les deux entreprises fabriquent d'excellentes machines, mais si je devais en choisir une, je donnerais l'avantage à Dell et à sa gamme Alienware.

Comme les autres portables gaming, les modèles Alienware sont équipés de composants haut de gamme, conçus pour faire tourner les jeux les plus exigeants à leurs réglages maximaux sans effort. Ils disposent également d'excellents écrans. Ce qui distingue vraiment les portables Alienware, c'est leur ingénierie remarquable : leurs systèmes de refroidissement sont plus efficaces et maintiennent mieux la température des composants sur de longues périodes, réduisant ainsi le bridage thermique au moment le plus critique. Par ailleurs, les récents modèles Alienware ont abandonné les châssis encombrants au profit de designs plus fins, leur permettant de mieux s'intégrer dans un environnement de bureau. Les machines Legion de Lenovo, elles, conservent davantage l'esthétique gaming traditionnelle, avec des châssis plus épais et des éclairages RGB plus voyants.

2-Vous voulez un portable avec le meilleur écran

J'ai constaté que les portables Dell sont généralement meilleurs pour les flux de travail créatifs. Non seulement ils offrent les composants internes nécessaires aux tâches exigeantes, mais ils proposent également des écrans époustouflants. De nombreux modèles disposent de dalles lumineuses offrant de hautes résolutions et des couleurs précises — des caractéristiques cruciales pour les professionnels de la création ou toute personne travaillant dans la photographie et le montage vidéo. Un bon exemple est le nouveau Dell XPS 16, avec son brillant écran OLED tactile 3,2K de 16 pouces.

Ces mêmes atouts se retrouvent dans une utilisation quotidienne. Que vous regardiez un film sur Netflix ou que vous naviguiez simplement sur Internet, les écrans Dell se montrent incroyablement immersifs et visuellement saisissants. La marque associe souvent l'écran à des systèmes de haut-parleurs puissants, créant une excellente expérience multimédia.

3-Vous accordez de l'importance à l'esthétique

Les modèles récents sont fabriqués avec une grande attention portée aux matériaux et aux finitions, leur conférant un aspect soigné et premium pleinement mérité. Et ce n'est pas une philosophie réservée aux modèles phares : vous trouverez de nombreux modèles abordables avec un look particulièrement haut de gamme.

Cette attention aux détails s'étend également aux éléments plus discrets, comme des bordures d'écran plus fines et des charnières robustes, qui contribuent tous à un design mieux équilibré. Lenovo privilégie la fonction sur la forme, ce qui n'est pas forcément un inconvénient. Mais en matière d'impression visuelle et d'attrait esthétique, les portables Dell se distinguent davantage.

IIIII

Les deux marques sont excellentes, vous ne ferez pas une erreur avec l'une ou l'autre. Mais si je devais choisir, j'opterais pour Lenovo. En tant que consommateur, je tends à privilégier le pragmatisme : je veux un portable abordable et capable de gérer mes tâches quotidiennes, et les portables Lenovo correspondent mieux à mes besoins. J'apprécie également la large gamme de configurations disponibles dans le catalogue de la marque.

Cela ne retire rien à Dell, qui fabrique indéniablement d'excellents portables, particulièrement performants en matière de qualité d'affichage. Mais pour moi, ces points forts ressemblent davantage à des agréments qu'à des fonctionnalités essentielles. Je n'ai pas vraiment besoin d'un écran exceptionnel ni de haut-parleurs premium.

Ce qui compte davantage pour moi, c'est le confort, le rapport qualité-prix et la praticité au quotidien et c'est là que Lenovo se démarque.

Acer lance son premier écran 1000 Hz et des écrans gamer OLED et 6K

Écran 1000 Hz, dalles OLED, écran 5K et 6K, Acer renouvelle sa gamme pour les pros et les gamers. Avec ceci ? Un vidéoprojecteur en plastique recyclé, pour regarder des films la conscience tranquille.

Acer profite du CES pour se lancer dans le pari fou d'un écran gamer 1000 Hz. Loin d'être le premier sur ce marché, le fabricant étoffe également sa gamme OLED et 6K, avec en plus de ça, un nouveau vidéoprojecteur. De quoi en mettre plein les yeux, à un tarif qui risque parfois de piquer les yeux.



Predator XB273U F6 : la barre des 1000 Hz est atteinte

Le modèle qui retient particulièrement l'attention est le Predator XB273U F6. Cet écran d'une diagonale de 27 pouces s'adresse spécifiquement aux joueurs compétitifs cherchant la fluidité maximale. Équipé d'une dalle IPS, il affiche nativement une définition QHD (2560 x 1440 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 500 Hz.Cependant, Acer introduit ici un mode "Dynamic Frequency and Resolution". Cette fonctionnalité permet de pousser la fréquence à 1000 Hz, à condition de basculer la définition en 1280 x 720 pixels. Ce compromis sur la résolution au profit de la réactivité vise les titres e-sport où la fluidité prime sur la qualité graphique. Le moniteur prend en charge la technologie AMD FreeSync Premium. La dalle couvre 95% de l'espace colorimétrique DCI-P3 et propose une luminosité native de 350 nits.

Predator X34 F3 : l'OLED incurvé monte à 360 Hz

Dans un registre plus polyvalent mais pas vraiment plus sage, le Predator X34 F3 mise sur la qualité d'image via une dalle QD-OLED de 34 pouces. Ce modèle incurvé affiche une définition UWQHD (3440 x 1440 pixels). Il se distingue par un taux de rafraîchissement de 360 Hz, une valeur élevée pour cette technologie d'affichage.

Les caractéristiques inhérentes à l'OLED sont présentes, notamment un temps de réponse gris à gris (GtG) de 0,03 ms et un taux de contraste quasi infini. Certifié AMD FreeSync Premium Pro, il atteint une luminosité en pic de 500 nits en HDR. Côté ergonomie, il dispose d'un pied ajustable en hauteur, inclinaison et rotation, ainsi que de deux haut-parleurs de 5 watts.

Nitro XV270X P : la 5K pour le jeu et le travail

La gamme Nitro accueille le XV270X P, un moniteur de 27 pouces qui tente de concilier haute définition et rapidité. Il propose une définition 5K (5120 x 2880



pixels) avec un taux de rafraîchissement de 165 Hz via HDMI 2.1 ou DisplayPort 1.4. Tout comme le premier modèle Predator mentionné, cet écran intègre une fonction DFR permettant de modifier ses performances selon l'usage : il est possible de passer en définition 2560 x 1440 pour atteindre 330 Hz. Cette option est pertinente pour les sessions de jeu nécessitant plus de réactivité. La dalle IPS couvre 95 % du spectre DCI-P3 et bénéficie d'une certification VESA DisplayHDR 400.

ProCreator PE320QX : une définition 6K pour les professionnels

Pour les graphistes et les créateurs, Acer lance le ProCreator PE320QX. Ce moniteur de 31,5 pouces se démarque par sa dalle IPS affichant une définition 6K (6016 x 3384 pixels) à 60 Hz.

Acer annonce une couverture de 99 % de l'espace Adobe RGB et 98 % du DCI-P3, avec une précision des couleurs calibrée pour un usage professionnel. La luminosité maximale atteint 600 nits (HDR600).

La connectique est fournie, comprenant HDMI 2.1, DisplayPort 2.1 et surtout un port USB-C (Thunderbolt/USB4) capable de délivrer 100 W de puissance pour charger un ordinateur portable connecté. Une fonctionnalité nommée "AI ProxiSense" permet de mettre l'écran en veille automatiquement lorsque l'utilisateur s'éloigne de son poste.

Projecteur Acer Vero HL1820 : laser RGB et matériaux recyclés

Enfin, Acer complète ses annonces avec le projecteur Vero HL1820. Ce modèle 4K UHD utilise une source lumineuse laser RGB (sans roue chromatique au phosphore) délivrant 5500 lumens. Le constructeur met en avant une couverture de 106 % de l'espace colorimétrique BT.2020.

L'appareil est conçu pour être polyvalent, capable de projeter une image 1080p à 240 Hz pour le jeu vidéo avec une latence réduite à 4,2 ms. Il s'inscrit dans la gamme Vero, utilisant 50 % de plastiques recyclés post-consommation (PCR) pour son châssis et promettant une durée de vie de 30 000 heures pour la source laser.

L'iPhone 18 retardé : Apple rompt une tradition vieille de 15 ans

APPLE s'apprête à bouleverser son calendrier de sortie habituel en renonçant au lancement simultané de toute sa gamme d'iPhone. Selon plusieurs sources concordantes, la marque à la pomme devrait désormais échelonner les sorties de ses nouveaux modèles sur plusieurs mois.

Depuis une quinzaine d'années, Apple organisait ses lancements selon un calendrier bien rodé : présentation à l'automne, disponibilité immédiate pour l'ensemble de la gamme.

Cette approche permettait aux consommateurs de choisir entre les différentes versions dès le jour J. Mais cette année devrait marquer un tournant pour les amateurs de la Pomme croquée.

D'après un nouveau rapport, la firme de Cupertino prévoit de lancer ses modèles haut de gamme en premier, repoussant ainsi la version standard de l'iPhone 18 au printemps 2027.

iPhone 18 : une sortie différée pour le modèle standard

Les informations recueillies auprès de sources industrielles convergent vers le même scénario. Apple préparerait au moins cinq nouveaux modèles d'iPhone, mais tous ne verraient pas le jour simultanément. Les trois déclinaisons premium, à savoir iPhone 18 Pro, l'iPhone 18 Pro Max et l'iPhone pliant tant attendu, devraient arriver sur le marché durant le second semestre 2026. Le modèle standard, quant à lui, ne verrait le jour qu'au premier semestre 2027.

Cette réorganisation répond à de multiples contraintes. La pénurie persistante de composants mémoire contraint Apple à optimiser sa chaîne d'approvisionnement. À ce propos, voici ce qu'a confié un responsable chez un fournisseur de la marque californienne, selon ce qui nous est rapporté de Digital Trends : « La fluidité de la chaîne d'approvisionnement constitue l'un des défis majeurs pour cette année, et le changement de stratégie marketing a également joué un rôle dans la décision de privilégier les modèles premium ».

Les joueurs détestent les Game-Key Cards de la Switch 2… mais les achètent quand même



PLUS DE SIX mois après le lancement de la Nintendo Switch 2, les jeux proposés au format Game-Key Card restent vivement critiqués par une partie de la communauté. Pourtant, ces réticences semblent avoir un impact très limité sur les ventes des titres concernés…

Depuis plusieurs années déjà, une partie des joueurs revendique son attachement au format physique, résistant autant que possible à la montée en puissance du « tout dématérialisé » afin de conserver la pleine propriété de leurs disques ou cartouches. Avec la Nintendo Switch 2, le fabricant japonais a toutefois introduit un nouveau format : les cartes clé de Jeu (ou Game-Key Cards en anglais).

Entre critiques et appels aux boycotts

Derrière cette appellation se cachent des cartouches dépourvues de données, servant uniquement de sésame pour autoriser le téléchargement du jeu correspondant via l'eShop. Quand bien même la cartouche peut être prêtée, revendue et/ou achetée d'occasion, l'initiative n'a pas manqué de susciter critiques et appels au boycott depuis juin dernier… sans pour autant freiner les ventes.

Malgré la polémique persistante autour de ce format, un récent sondage indique que les joueurs continuent d'acheter des cartes clé de jeu. Le site Deku Deals, spécialisé dans l'agrégation de promotions et de ventes de jeux physiques, a partagé de nouvelles données issues de sa communauté, lesquelles montrent que le format proposé par Nintendo rencontre un succès bien réel.

Les Game Key Cards font (malgré tout) le bonheur des joueurs

Dans un billet de blog publié cette semaine, la plateforme précise que sur les 1 070 utilisateurs ayant ajouté au moins une sortie physique tierce à leur collection, 735 possèdent un ou plusieurs titres au format Game-Key Card. Un chiffre qui illustre l'écart entre les critiques formulées en ligne et les comportements d'achat observés sur le terrain.

Dans le cadre de son étude, Deku Deals a également dressé le Top 10 des jeux les plus populaires chez ses clients, et 6 d'entre eux sont au format Game-Key Card, à savoir Bravely Default Flying Fairy Remaster, Star Wars Outlaws, Yakuza 0, Final Fantasy VII Remake, Street Fighter 6 et Persona 3 Reload.

Lumière bleue : comment s'en protéger ?



NOS ÉCRANS projettent de la lumière bleue qui a terme peut être nocive pour les yeux. En avez-vous déjà entendu parler ? Certaines études très documentées tendent à démontrer que la lumière bleue peut avoir des effets négatifs sur vos yeux. De là, il est important de comprendre de quoi il s'agit exactement et quels sont les moyens de protection efficaces.

Qu'est-ce que la lumière bleue

La lumière bleue, d'une longueur d'onde se situant entre 380 et 500 nanomètres, fait partie du spectre lumineux, le soleil en est un émetteur naturel. Les écrans des ordinateurs, des tablettes, des smartphones, de télévision et les ampoules LED l'émettent artificiellement. Pas toute la lumière bleue est nuisible pour la santé des yeux, uniquement une infime partie : les longueurs d'onde bleu violet.

La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle comprend différentes bandes de couleurs, parmi celles-ci se trouvent le bleu turquoise et le bleu violet. Les premières sont tout à fait bénéfiques tandis que les secondes sont nocives et doivent être évitées. La raison de leur nuisance est due au fait qu'elles sont nettement plus puissantes que les ondes bleu turquoise.

Les risques suite à une exposition prolongée

L'exposition aux écrans est, de nos jours, de plus en plus prolongée. Il faut savoir, d'après certaines études, qu'un enfant né en 2015 aura à l'âge de 7 ans passé l'équivalent d'une année complète, jour et nuit, exposé à un écran !

Ce sont la rétine et le cristallin qui pâtiront le plus d'une exposition prolongée aux ondes bleu violet. Il est aussi tout à fait probable que la lumière bleue soit à l'origine de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age connue sous l'acronyme de DLMA. En outre la lumière bleue serait responsable de la cataracte.

Il paraît donc indispensable, surtout lorsque vous êtes exposé à des écrans quotidiennement pendant plusieurs heures, de protéger vos yeux des ondes bleu violet.

Comment se protéger

Pour vous protéger, utilisez des lunettes anti-lumière bleue que vous trouverez facilement sur le marché. Elles peuvent vous éviter de nombreux ennuis surtout si vous passez de nombreuses heures devant des écrans que ce soit pour travailler, jouer sur Casino777 ou regarder la télévision.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

La Chine ouvre la première école pour robots humanoïdes, et compte bien leur apprendre un travail



La Chine semble prendre de l'avance dans la robotique. Les démonstrations de machines humanoïdes plus fortes, plus endurantes ou plus à même d'accomplir des tâches complexes se multiplient. Les robots chinois apprennent dorénavant dans une véritable école professionnelle qui est supposée les préparer à la vie active, dans nos entrepôts comme dans nos maisons.



Dans le domaine des nouvelles technologies, la fin de l'année aura été marquée par un retour de la compétition pour qui saura lancer sur le marché un véritable robot humanoïde autonome. Mais les démonstrations n'ont pas toutes été couronnées de succès, avec des machines qui se sont effondrées sur scène. L'androïde de Tesla est même tombé en servant des boissons tout en dévoilant qu'il était vraisemblablement piloté à distance.

Des robots qui font la cuisine

La Chine semble toutefois avoir une réelle longueur d'avance : elle a ouvert la première école destinée aux robots, où ceux-ci doivent être préparés à leur rôle dans le monde à venir. Le Phase II Beijing Humanoid Robot Data Training Center, basé dans le district de Shijingshan à Pékin, recrée des chaînes de production et des environnements de vie réels sur deux étages. Le site doit servir de lieu d'entraînement aux tâches auxquelles seront formés les futurs robots, que ce soit dans l'industrie, dans le secteur tertiaire ou même au sein d'un foyer.

L'élève surdoué de cette école d'un nouveau genre, c'est le robot Kuafu, un humanoïde de 1,65 m de haut mis au point par la société Leju Robotics.

Présenté comme le premier robot compatible avec la 5G-Advanced selon Interesting Engineering, celui-ci pourra s'exercer sur deux étages de zones d'entraînement modulaires, régulièrement modifiées pour mettre en scène différents scénarios de travail.

Sur ce terrain, les robots doivent soulever et trier des colis, mais aussi enrouler des bobines de câbles, ranger une chambre et même cuisiner.

L'enseignement se fait par la répétition : à force de faire les mêmes gestes, parfois dans un environnement sensiblement différent, le robot est supposé devenir autonome. Le geste de poser une poêle sur une plaque de cuisson, par exemple, a été répété jusqu'à 1.250 fois pour obtenir un taux de réussite jugé satisfaisant.

Entraîner les robots comme des enfants

Une multiplication des expériences "réelles" qui doit contrebalancer le retard pris dans le développement des IA. L'idée est que, si les robots disposent de suffisamment de données à analyser par eux-mêmes, ils en tireront les bonnes déductions face à la situation qui leur est présentée.

Selon les professeurs de cette école professionnelle pour androïdes, les élèves ont acquis plus de 20 compétences opérationnelles, telles que la manutention, l'inspection et la livraison, avec des taux de réussite de plus de 95%.

"Tout comme les enfants ont besoin de s'entraîner régulièrement pour apprendre à marcher, les robots doivent s'entraîner intensivement dans des scénarios variés afin de développer une intelligence fonctionnelle", assure Zhu Kai, le directeur du centre de formation. Chaque robot est accompagné deux formateurs humains durant les exercices.

Robotique dystopique

Reste à déterminer à quoi ces androïdes vont bien servir. Car si, dans les années 50 et 60, nous imaginions aisément un futur rendu confortable grâce à des domestiques artificiels, ceux-ci se sont finalement concrétisés dans une multitude de petits robots peu complexes mais spécialisés :

nos appareils électroménagers, moins chers et réellement efficaces.

Les androïdes censés s'occuper de tâches purement humaines ont ensuite basculé vers une science-fiction bien plus dystopique, où se brouille la limite entre l'humain et la machine, comme dans Blade Runner.

Un véritable miracle: un employé survit à l'effondrement de 80 tonnes de produits congelés

80 tonnes de produits congelés se sont effondrées sur un employé conduisant un chariot élévateur dans un entrepôt.

Le 18 décembre, dans un entrepôt frigorifique de São Paulo, au Brésil, des rayonnages chargés de produits congelés se sont effondrés pendant qu'un employé conduisait un chariot élévateur.
Environ 80 tonnes de marchandises sont tombées, le piégeant sous les décombres.
Les pompiers ont mené une opération de sauvetage délicate pour le dégager et l'évacuer vers l'hôpital.



Vendre l'eau de fonte de la calotte glaciaire? Une idée folle, et partiellement approuvée par le gouvernement du Groenland



D'après les informations de The Wired, rendues publiques le septembre dernier, une start-up a obtenue les autorisations partielles du gouvernement du Groenland pour capter et revendre à l'étranger l'eau de fonte de certains glaciers du pays.

La calotte glaciaire du Groenland représente environ 6,5 % de l'eau douce de la planète. De quoi faire tourner la tête de certains entrepreneurs, bien décidés à ne pas passer à côté de cet "or blanc".

C'est le cas d'Arctic Water Bank, une start-up dont le projet de récolter l'eau de fonte des glaciers et de l'expédier à l'étranger a d'ores et déjà partiellement été approuvée par le gouvernement du Groenland, rapporte dans un article paru le 19 septembre dernier Wired.

Un droit exclusif sur les 20 prochaines années

"C'est l'une des eaux les plus propres au monde. Quiconque a goûté à l'eau du Groenland sait que c'est de l'or blanc pur", explique dans les colonnes de The Wired Samir Ben Tabib, cofondateur et responsable des relations internationales d'Arctic Water Bank.

Le projet de la start-up ? Construire un barrage dans le sud du Groenland afin de récupérer l'eau de fonde des glaciers puis la transporter dans le monde entier par bateau dans des navires-citernes, précise Wired.

Selon des documents consultés par le média américain, la stars-up dispose déjà des autorisations initiales dont elle a besoin pour développer son projet : le gouvernement lui a en effet accordé le droit exclusif d'utiliser toute l'eau et la glace d'une rivière près de la ville de Narsaq durant les 20 prochaines années.

Celle-ci produit en moyenne 21,3 milliards de litres d'eau chaque année, soit quasiment toute l'eau de fonte de la calotte glaciaire du Groenland. Pour construire son barrage, la société devra d'abord réaliser une étude d'impact environnemental (EIE).

Un obstacle qui n'en serait pas vraiment un : la construction de barrages n'est pas une nouveauté dans le pays pourtant encore très préservé, rapporte Wired.

"Nous disposons de l'une des ressources les plus précieuses au monde dans cette région, et en abondance, et nous voulons faire passer ce message aux investisseurs et aux marchés potentiels", ajoute dans les colonnes Naaja H. Nathanielsen, ministre du Commerce et des Affaires du Groenland.

Selon la ministre, "l'objectif est double" : "Il s'agit de nouvelles sources de revenus pour le pays, ainsi que de développement des entreprises locales et de création d'emplois associés."

Transporter l'eau ou la dessaler ?

Il ne s'agit pas de la première tentative d'exploiter les eaux de fonte des glaciers. Les fondateurs d'Arctic Water Bank eux-mêmes avaient déjà fondé la société Arctic Ice, qui proposait d'expédier la glace pêchée en mer vers des bars à cocktails à l'étranger, notamment aux Émirats arabes unis.

À la fin des années 1990, les Pays-Bas avaient quant à eux essayé d'importer de l'eau des fjords de Norvège, sans succès.

Plus récemment, nous mentionnions les projets des "chasseurs d'icebergs", qui cherchent à capturer et remorquer les monuments glacés pour les apporter à des régions en stress hydrique.

"En raison des monopoles, les mauvaises idées peuvent perdurer bien plus longtemps que prévu dans le secteur de l'eau", explique David Zetland, professeur adjoint à l'Université de Leyde qui étudie l'économie politique de l'eau. Celui-ci se dit sceptique quant à la capacité du projet Arctic Water Bank à concurrencer les prix du marché pour l'eau du robinet ainsi que le prix du dessalement de l'eau, d'environ 1 dollars pour 1 000 litres aujourd'hui selon l'expert. Guy Alaerts, professeur à l'Institut IHE de Delft pour l'éducation à l'eau aux Pays-Bas, n'est pas aussi catégorique : "Le dessalement est très coûteux en termes d'énergie, donc si l'énergie est chère, alors peut-être qu'il pourrait devenir compétitif d'importer de l'eau à la place (…) Je dirais que ce n'est pas une solution générale au problème de la pénurie mondiale d'eau potable, mais que cela peut fonctionner dans certains endroits en tant que solution d'urgence ou de complément de ressources en eau".

La question du transport de l'eau sera par ailleurs décisive quant à la viabilité du projet.

"Je ne pense pas que quiconque ait évalué l'empreinte hydrique et énergétique des deux options : transporter l'eau ou la dessaler", précise Guy Alaerts.

"Le transport de l'eau du Groenland jusqu'à la côte est des États-Unis, par exemple, n'est pas très long, mais si vous devez l'amener jusqu'en Californie, qui est une région plus sèche, alors vous devez faire le tour du continent, et cela pourrait être trop cher. Je pense que les mathématiques devront être faites au cas par cas".

"Tout le monde pense que le monde est un endroit humide avec quelques déserts, mais d'ici 2050, ce sera différent. Le monde sera essentiellement un endroit sec avec seulement quelques endroits et pays ayant beaucoup d'eau" conclut-il.

Fonte des glaces: les scientifiques se seraient-ils trompés sur la vitesse de la montée des eaux?

De récentes études sur la calotte glaciaire du Groenland mettent en lumière une possible surestimation de l'albédo de la glace par le modèle E3SM v.2, impactant ainsi les calculs relatifs à la fonte des glaces et à la montée des eaux.

Quel est le point commun entre la tenue à privilégier pour marcher dans le désert, et le "manteau" neigeux arboré par la glace ? Réponse : l'albédo. La part du rayonnement solaire renvoyée par une surface dépend en effet des propriétés physiques de celle-ci, notamment de sa couleur. Que l'on soit Bédouin… ou une planète en surchauffe, mieux vaut ainsi se vêtir en blanc.

Or, pour réaliser des projections sur le climat futur de notre planète, les scientifiques ont besoin de représentations chiffrées du système terrestre. Autrement dit, de modèles. La simplification voudrait que les surfaces gelées, en particulier les glaciers de



montagne et les calottes glaciaires, s'associent à une valeur d'albédo élevée – et constante. Après tout, ne sont-elles pas blanches ?

En réalité, en bordure de ces étendues, la glace est souvent grise car nue, c'est-à-dire dépourvue de neige. Mais également parsemée de "trous" encore plus foncés, correspondant à des lacs. Voire maculée d'algues et de poussières. De couleur plus sombre, ces étendues gelées renvoient alors moins de rayonnement solaire : leur albédo est plus faible, et elles se réchauffent davantage.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés en France début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.

Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.

Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.

Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?

Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.

Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.

► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.

Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?

Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,

Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,

Eternuer ou tousser dans le pli du coude

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat De L'urbanisme De La Ville
Et De l'Aménagement Du Territoire
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DESEQUIPEMENTS PUBLICS

وزارة السكن و العمران و المدينة
و التهيئة العمرانية
ولاية وهران
مديرية التجهيزات العمومية

Service de Gestion et de Suivi des opérations Réalisées
N° /SEC/DEP/2026.

Oran le

1ère Mise en Demeure

OBJET : Etude et suivi et la Réalisation et équipement de 32 salle de classes

LOT N°01 : 06 salles de classe au profit du collège berabeh abdelkader CNE hassi bounif

L'Entreprise ***louze abdelmadjid*** *domicilie à hai khemisti lot 400 logts oran , titulaire du marché* ***N°239/25,*** *relatif à l'opération Réalisation d'une 06 salles de classe au profit du collège berabeh abdelkader CNE hassi bounif wilaya d'oran visé par le Contrôleur budgétaire le* ***14/05/2026 Sous le N° 325***

_Vu le non –respect du planning contractuel d'exécution des travaux

_Vu le démarrage des travaux en date du ***24/05/2026***

_ Vu la lenteur du rythme des travaux de réalisation

_ Vu le retard considérable dans la réalisation.

_Vu l'insuffisance en moyen humains et matériels mobilisé pour le projet.

L'entreprise ***louze abdelmadjid*** *est mise en demeure dans les 08 jours pour redynamise le chantier et de rattraper le retard cumulé.*

Faute de quoi des mesures réglementaires sévères seront appliquées à votre encontre.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2631014472**



République algérienne démocratique et populaire

Ministère de la justice
Cour de Boumerdes
Secrétariat général
NIF cour de Boumerdes n° 410004000035015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément a l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, la cour de justice de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026, relative à **l'acquisition de mobiliers de bureaux et mobiliers métalliques au profil de la cour de Boumerdes et des tribunaux en relevant**, que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, après son évaluation technique et financière des offres, a déclarée les entreprises suscitées attributaires provisoire des contrats :

N°	Désignation des lots	Entreprise attributaire provisoirement	Avant correction	Après correction	Note d'évaluation globale /100 note	NIF	Critère de sélection
01	mobiliers de Bureaux	SARL ALJAWDA IMPRIMERIE	8.603.700,00 DA	juste	89,54	09992603421263326001	Meilleur rapport qualité -prix
02	mobiliers métalliques	EURL IMANE MOBILI	4.273.290,00 DA	juste	89,37	000635072480711	Meilleur rapport qualité -prix

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du secrétariat général de la cour de Boumerdes au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire **un recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Boumerdes, sis au siège de la wilaya de Boumerdes** dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033170**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE
N° de NIF de la DJSL : 411029000016098

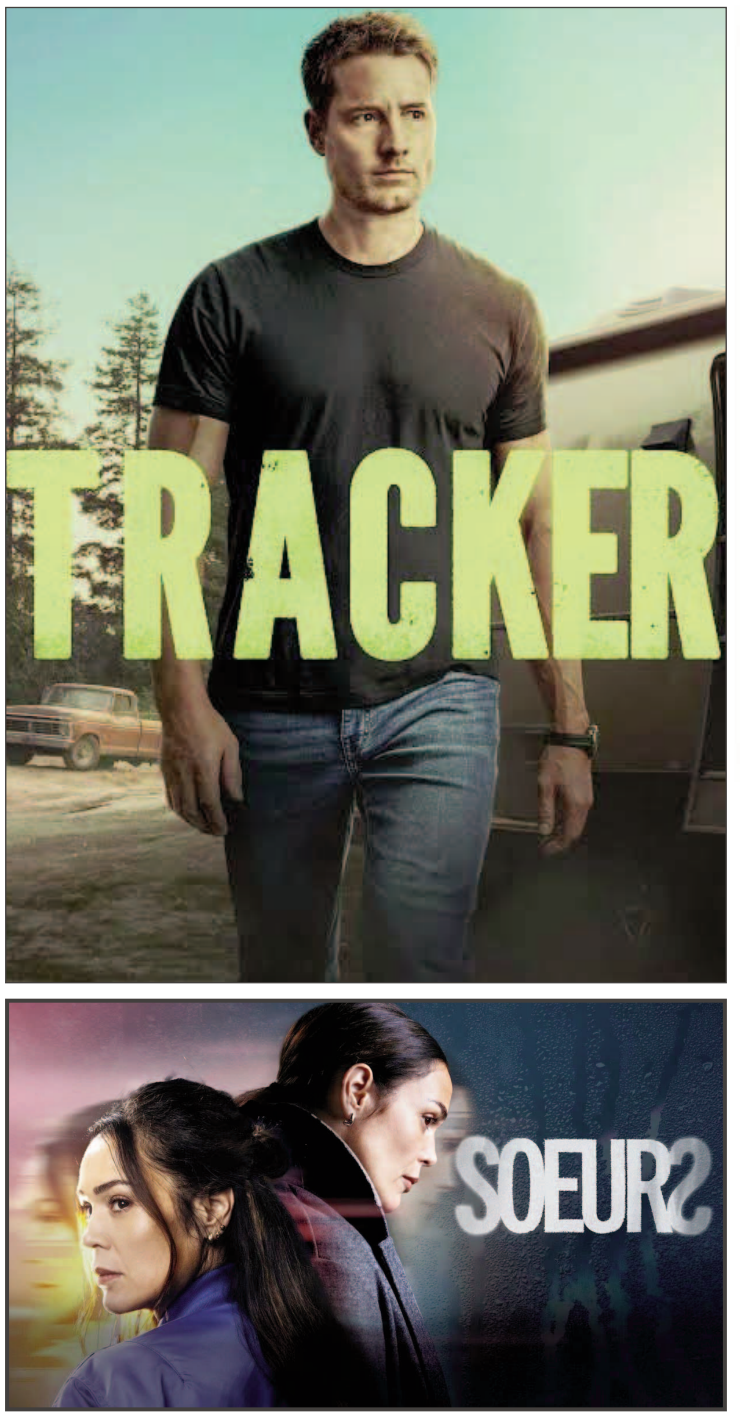
AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La Direction de la Jeunesse des Sports et des Loisirs informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales **n°13/2026** paru sur les quotidiens nationaux suivant :

- **le jeune indépendant du : 16/07/2026**
- **العاصمة نيوز du : 16/07/2026**

Portant sur **LA REALISATION D'UNE SALLE DE SPORTS A BAB EL OUED** est déclaré infructueux conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel
N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics
Pour le motif : - la seule offre déposée n'est pas éligible.

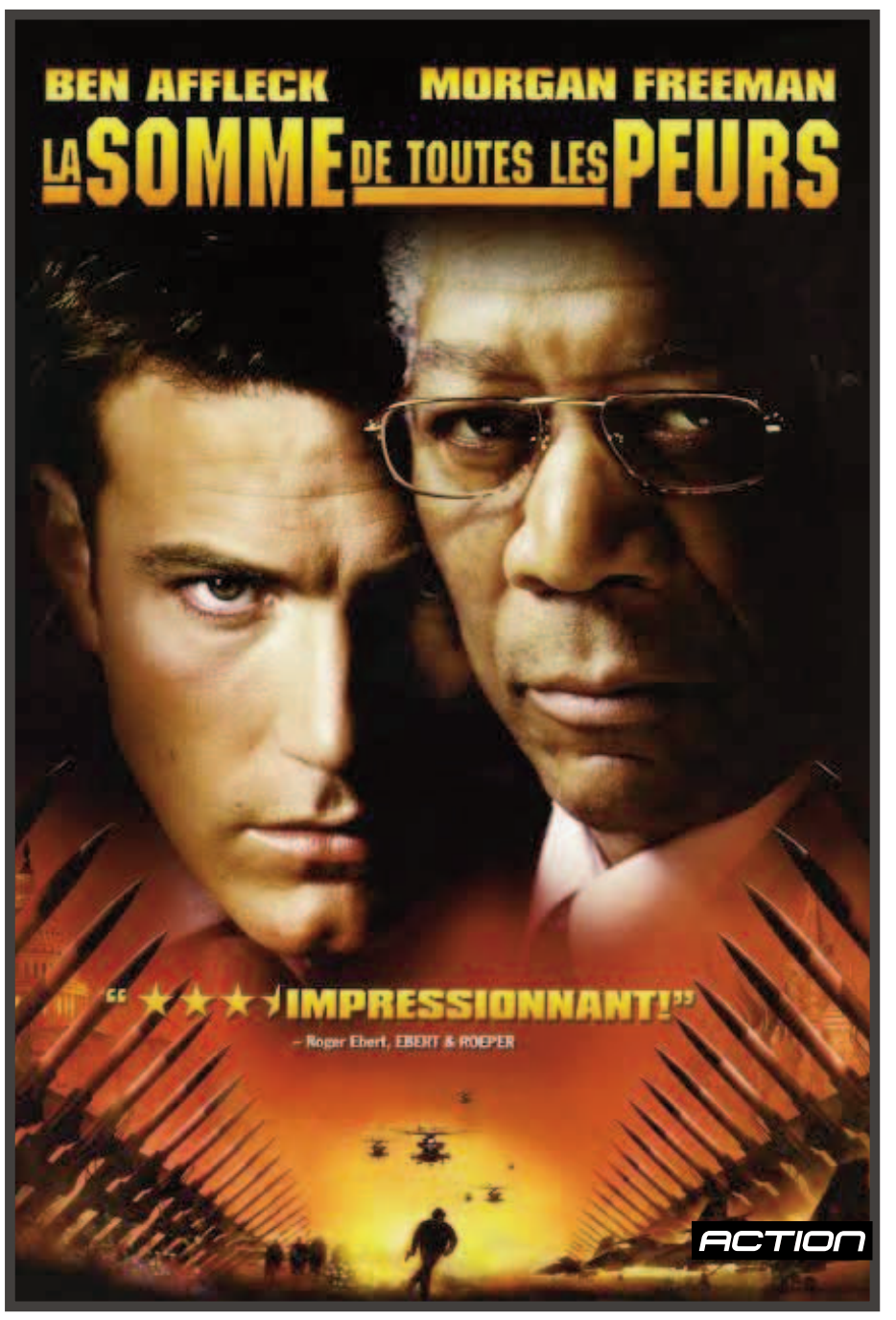
Le Jeune Indépendant **du 07/10/2026 / ANEP 2616033194**







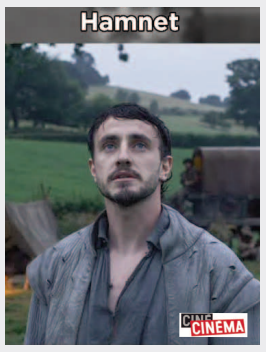




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
Tracker

21h00 Série de suspense - France 2026 — France 2
Soeurs

20h50 Divertissement - 2026 — M6
La France a un incroyable talent

20h52 Drame Etats-Unis - 202 — CANAL+
L'Intermédiaire (Relay)

21h25 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada - Afrique du Sud
Novocaïne

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Comédie - 2025 — CINE+ PREMIER
Avignon

21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

19h30 Thriller - Etats-Unis 2025 — CINE CINEMA
Hamnet

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2010
La machine à démonter le temps

21h25 Comédie — TMC
France - 2021
Super-héros malgré lui

21h00 la chaine ACTION



Film d'espionnage (Etats-Unis - Russie - 2014)

The Ryan Initiative

Ayant survécu à une attaque en Afghanistan, le lieutenant Jack Ryan (Chris Pine) est recruté par William Harper (Kevin Costner), un agent chevronné de la CIA, pour devenir analyste financier. Sa mission l'emmène à infiltrer une banque où il découvre des transactions suspectes liées à des comptes russes. Ses investigations le conduisent à Viktor Cherevin (Kenneth Branagh), un milliardaire aux intentions nébuleuses, qui semble ourdir un plan visant à déstabiliser l'économie américaine. Lorsque Jack est envoyé à Moscou pour rencontrer Cherevin, il se retrouve rapidement en danger lorsque le garde du corps de l'homme d'affaires tente de l'éliminer.

22h30

Thriller (Etats-Unis - Allemagne - Canada 2002)

La somme de toutes les peurs

En Russie, après le décès du président en exercice, Nemerov, un obscur diplomate, arrive au pouvoir, sur fond de crise en Tchétchénie. Le président américain somme la CIA de suivre la situation de près. C'est au jeune analyste Jack Ryan, qui a déjà étudié Nemerov, que revient cette mission. Contrairement à ses supérieurs, Ryan est persuadé des intentions pacifistes du nouveau dirigeant. Mais entre les deux puissances, la tension monte.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:53	12:17	15:34	18:04	19:25
CONSTANTINE	04:58	12:21	15:39	18:09	19:29
ALGER	05:13	12:36	15:54	18:23	19:43
OUARGLA	05:05	12:27	15:47	18:16	19:32
CHLEF	05:19	12:42	16:01	18:30	19:50
MOSTAGANEM	05:24	12:47	16:06	18:35	19:55
ORAN	05:27	12:50	16:09	18:38	19:58

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8610 — MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	22°
Oran	27°	21°
Constantine	30°	16°
Ouargla	32°	19°

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

La délivrance bientôt réservée aux pharmacies

La commercialisation des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine devrait bientôt être soumise à de nouvelles règles. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé lundi l'élaboration d'un décret exécutif prévoyant leur délivrance exclusivement en pharmacie.



Les pharmacies auront le monopole.

Le texte, approuvé par le Conseil des ministres, est en cours de publication au Journal officiel. Il fixe notamment les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine et vise à mieux encadrer leur utilisation.

L'annonce a été faite lors de la deuxième édition du Congrès international de pharmacie. Selon le ministre, la délivrance exclusive de ces produits par le pharmacien doit permettre de mieux orienter les consommateurs et de renforcer leur sécurité et leur qualité.

Le futur dispositif vise également à encadrer l'utilisation de ces produits et limiter les risques liés à leur usage anarchique ou excessif. Il doit ainsi instaurer un cadre national pour les compléments alimentaires destinés à la médecine humaine, en référence aux normes internationales. Cette orientation ne fait toutefois pas l'unanimité parmi les professionnels du secteur.

L'Association nationale des producteurs de compléments alimentaires (APACA) plaide pour le maintien d'un système de distribution associant les différents acteurs. Dans une déclaration, l'association estime que réglementer l'activité ne doit pas revenir à « exclure » certains intervenants ni à instaurer un monopole de distribution. Elle appelle à définir clairement les conditions d'exercice, les responsabilités et les exigences applicables à chaque acteur.

L'APACA met notamment en avant le rôle des distributeurs parapharmaceutiques dans le développement du secteur et demande que leur expérience et leur contribution soient prises en considération dans l'élaboration du futur cadre réglementaire.

L'association réaffirme dans le même temps son soutien à une réglementation rigoureuse des compléments alimentaires. Elle souhaite toutefois que celle-ci soit élaborée en concertation avec les professionnels et tienne compte des réalités du terrain.

Pour l'APACA, l'enjeu est de parvenir à un système de distribution structuré et sécurisé, soumis à un contrôle régulier, tout en permettant aux différents acteurs de travailler de manière complémentaire.

Le débat porte ainsi sur l'équilibre entre le renforcement du contrôle sanitaire, la protection du consommateur et l'organisation de la distribution. Alors que le ministère prévoit de réserver la délivrance des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine aux pharmacies, les producteurs demandent que la future réglementation préserve la place des différents intervenants. Le ministère de la Santé a également élaboré un projet de décret exécutif portant sur les conditions et modalités de prescription des produits pharmaceutiques. Ce texte, lui aussi approuvé par le Conseil des ministres, attend sa publication au Journal officiel. Il vise à définir un cadre pour la prescription et la délivrance des produits pharmaceutiques et à favoriser leur utilisation rationnelle.

Lynda Louifi

ALGERIE – NIGER

La liaison transsaharienne à fibre optique entre en exploitation

L'ALGÉRIE et le Niger ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leur connectivité numérique avec la mise en exploitation officielle, hier à Assamaka (nord-ouest du Niger), du tronçon de la liaison transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays.

La cérémonie a été présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et son homologue nigérien chargé de la Communication et des Technologies de l'information et des communications, Hamani Karniyé, en présence notamment de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, du gouverneur d'Agadez et de cadres du secteur des deux pays.

Cette nouvelle liaison relie In Guezzam, en Algérie, à Arlit-Agadez, au Niger. Mise en service avec une capacité initiale de 100 gigabits par seconde, elle doit permettre d'améliorer sensiblement l'acheminement des données entre les deux pays et de répondre aux besoins croissants en matière de connectivité et d'échanges numériques, a indiqué le communiqué du ministère algérien. L'infrastructure présente également un potentiel d'évolution, sa capacité de transmission pouvant être augmentée progressivement en fonction de l'évolution des besoins. Sa réalisation a été assurée par les équipes techniques d'Algérie Télécom et de Niger Télécoms.

Prenant la parole à cette occasion, Sid Ali Zerrouki a mis en avant la portée stratégique du projet, dont le lancement à Assamaka, à proximité d'In Guezzam, revêt selon lui une dimension particulière. La liaison s'inscrit dans le cadre du Comité de liaison de la liaison transsaharienne à fibre optique, une initiative inspirée du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et réunissant six pays, à savoir l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad.

A cette occasion, le ministre a rappelé le message adressé récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux participants au sommet des pays fondateurs du NEPAD en Égypte. Le chef de l'État avait insisté sur la nécessité pour les pays africains de s'appuyer sur leurs propres capacités et de renforcer la solidarité et l'intégration entre leurs Etats et leurs peuples. Dans cette perspective, la réalisation de cette liaison transsaharienne constitue, selon le ministre des Télécommunications, un projet important pour renforcer la connectivité numérique et accompagner le développement de l'économie numérique dans la région du Sahel.

Au-delà de la connexion entre les réseaux des deux pays, cette infrastructure est appelée à soutenir plusieurs aspects de la transformation numérique régionale. Elle doit notamment faciliter la circulation des données et des connaissances, élargir l'accès à l'internet à haut débit, favoriser les échanges économiques et contribuer au développement des services publics numériques.

Le projet participe également, selon le ministre, au renforcement de la souveraineté numérique des pays africains, à travers une meilleure interconnexion de leurs infrastructures de télécommunications.

À l'issue de la cérémonie, Zerrouki a remercié son homologue nigérien pour l'accueil réservé à la délégation algérienne, ainsi que les équipes techniques d'Algérie Télécom et de Niger Télécoms pour leur contribution à la concrétisation de ce projet stratégique.

Rim Boukhari

DÉCÈS DE BOUALEM BOUALEM

Tebboune rend un dernier hommage au défunt

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu hier un dernier hommage à Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, dont la dépouille est arrivée à Alger en provenance de Genève, en Suisse, où il est décédé avant-hier des suites d'une longue maladie. Présent au hall d'honneur de l'aéroport international d'Alger, le chef de l'État s'est recueilli devant la dépouille du défunt avant de présenter ses condoléances à sa famille. De hauts responsables de l'État étaient également présents à l'aéroport pour rendre un dernier hommage à Boualem Boualem et accompagner le rapatriement de sa dépouille.

Boualem Boualem est décédé dans un hôpital à Genève après une longue maladie. Il occupait les fonctions de directeur de Cabinet de la Présidence de la République.

S. N.

RECENSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL

Près de 730 zones passées au peigne fin

LE MINISTÈRE de l'Industrie a achevé l'opération de recensement du foncier industriel à travers le pays. Au total, 729 zones industrielles et d'activités ont été traitées, dans le cadre de l'application des instructions du président de la République visant à finaliser l'inventaire national du foncier industriel à l'échéance de fin septembre. Ce chiffre a été annoncé hier par le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, lors d'une séance d'audition à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la stratégie de son département pour améliorer l'exploitation des zones industrielles et renforcer le contrôle du foncier industriel et des zones d'activités, selon un communiqué du ministère. Dans le détail, l'opération menée en coordination avec les walis a porté sur 610 zones d'activités, 66 anciennes zones industrielles et 50 nouvelles zones industrielles inscrites dans le programme national de création de 50 nouvelles zones. Trois autres sites, situés en dehors de ce programme, ont également été recensés. Cette opération constitue un préalable à une meilleure maîtrise du foncier industriel et à son orientation vers les projets d'investissement productifs. Il s'agit, selon la même source, de veiller à une utilisation optimale des assiettes disponibles et d'éviter que le foncier destiné à l'investissement ne reste en dehors du circuit de production. Les échanges à l'APN ont ainsi porté sur les mécanismes permettant d'améliorer l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activités, mais aussi sur les dispositifs de contrôle du foncier industriel.

Hamid B.